



Groupement · Études · Formation · Conseil · Animation

SIRET 827 887 761 00019

OF n° 84691569369

<http://gefca-asso.fr>



« PARTAGER SON EXPERIENCE AVEC DES FUTURS PROFESSIONNELS »

PROGRAMME EXPERIMENTAL
DE FORMATION D'INTERVENANTS EXPERTS
D'USAGES 2022-2024

Rapport d'évaluation de l'expérimentation

Juin 2025

SOMMAIRE

PREAMBULE	5
C'est quoi un intervenant expert d'usages ?	5
Un projet inscrit dans un contexte sociétal.....	5
Un projet porté par une fédération résolument tournée vers la participation des personnes en situation de handicap	6
Partager son expérience avec de futurs professionnels.....	6
PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS	7
Résultats clefs du point de vue des Intervenants Experts d'Usages	7
Synthèse des points forts et axes d'amélioration au regard des dimensions évaluées	8
Les principales conditions de la participation des personnes	10
INTRODUCTION ET PLAN D'ÉVALUATION	13
Rappel des positions défendues et enjeux du programme expérimental	13
Principales réalisations du programme	13
Définition des contours et objets de l'évaluation	14
Méthodologie et approche	14
Rappel sur les acteurs	15
Qui évalue quoi et comment ?	16
EFFICACITE DU PROGRAMME	19
1. Participation et implication des acteurs	20
1.1 Le programme a effectivement touché son public cible et permis la mobilisation des participants tout au long du projet	22
1.2 Le programme a été conçu en co-construction et a permis l'implication des personnes concernées dans l'organisation et le déroulement du projet	25
1.3 Le programme a contribué à développer un réseau d'Intervenants Experts d'Usages au sein de la Fédération Paralysie Cérébrale France	27
2. Formation des Intervenants Experts d'Usages	29
2.1 L'expérimentation a permis la création d'un module de formation au plus près des besoins des participants futurs Intervenants Experts d'Usages	30
2.2 L'objectif de former 50 personnes en 3 ans a été partiellement atteint et le calendrier prévisionnel a pu être respecté.....	33
2.3 Le programme a contribué au développement des compétences des Intervenants Experts d'Usages sur leur manière d'intervenir auprès des futurs soignants et travailleurs sociaux	33
PERTINENCE DU PROGRAMME	39
Les moyens mis en œuvre	40
Le pilotage du projet, la coordination et le suivi ont permis une prise en compte de certains besoins chemin faisant.....	40
L'ensemble du dispositif de formation s'est avéré pertinent	44
Le diplôme délivré à l'issue de la formation présente en tant que tel une importance	47
Le groupe constitue un moyen puissant de réussite du programme, notamment par le rôle de l'apprentissage par les pairs.....	48
Les actions de valorisation et communication ont contribué à la mobilisation et la prise de confiance des participants	49
La mobilisation de certains acteurs	50

EFFICIENCE DU PROGRAMME	53
Le coût du programme expérimental comporte trois aspects	53
La réussite de l'expérimentation s'appuie sur différents partenaires financiers mobilisés	54
L'évolution du coût de l'animation du programme reste limitée	54
La pérennisation du dispositif et la définition d'un modèle économique restent incertaines	56
IMPACTS DU PROGRAMME	57
Impacts sur les acteurs	58
Des effets sur les Intervenants Experts d'Usages ont été observés, au-delà du développement des compétences attendues	58
Les professionnels participant au programme ont quelque peu évolué	60
L'impact de la formation des Intervenants Experts d'Usages sur les futurs professionnels est difficilement évaluable, mais probable	62
L'impact sur les centres de formation reste difficile à mesurer	63
Impacts plus sociétaux	64
Les avancées concernant le statut et les droits à rémunération des Intervenants Experts d'Usages restent à consolider	64
Ce programme comporte une forte dimension inclusive et un intérêt quant à la notion d'activité	65
SYNTHESE SUR LA VIE DE CE PROGRAMME EXPERIMENTAL	67

PREAMBULE

C'est quoi un intervenant expert d'usages ?



- Une personne accompagnée par un établissement ou service médicalisé
- Qui souhaite faire entendre sa voix en formulant des messages forts à partir de son expérience
- Elle a obtenu un **diplôme** à la suite d'un **parcours de formation**



Cette définition a été proposée par un des groupes locaux « pilotes » du programme expérimental.

Un projet inscrit dans un contexte sociétal

Au niveau national, de nombreux rapports récents ont mis en évidence, dans le prolongement des lois 2002-2 et 2005-102, la nécessité et la pertinence de la participation des personnes accompagnées par les secteurs du social, du médico-social et du sanitaire, dans les formations des futurs professionnels :

- Dispositif « Réponse Accompagnée Pour Tous » (CNSA, 2017) : « Le développement de l'expertise d'usages et son intégration systématique dans les dispositifs de formation à destination des professionnels. »
- Rapport du groupe de travail du HCTS, 2017 : « Participation des personnes accompagnées aux instances de gouvernance et à la formation des travailleurs sociaux »
- Groupe de travail pour la Conférence des Doyens de Médecine sur l'implication des patients dans l'enseignement de la médecine, 2019.

Des initiatives nouvelles voient le jour, comme celle portée par l'association Handidactique et la Faculté de Médecine de Reims, qui développent l'intervention de personnes accompagnées par des établissements médico-sociaux auprès d'étudiants, et la mise en place de stages d'une semaine en immersion sur des lieux de vie (FAM, ESAT...).

Il est effectivement à noter que le monde du sanitaire et du médico-social souffrent d'une méconnaissance réciproque tant les clivages sont encore forts. Le niveau de formation des soignants en matière de connaissance du handicap est donc à renforcer, notamment sur le plan des représentations associées à des pathologies ou des états physiques différents.

En lien avec cette (ré)affirmation de l'importance de la participation des personnes en situation de handicap, le concept d'auto-détermination émerge progressivement et commence à éveiller la curiosité des professionnels.

Enfin, la place de la citoyenneté pour les personnes en situation de handicap devient un incontournable dans le projet de société inclusive qui est devenu l'horizon des politiques publiques. **Comment permettre à tout un chacun de trouver sa place dans la cité, de n'être plus simplement qu'une personne aidée mais également un acteur du monde de demain ?**

Un projet porté par une fédération résolument tournée vers la participation des personnes en situation de handicap

Paralysie Cérébrale France fédère différents types d'acteurs représentatifs de l'économie sociale et solidaire, situés tant en métropole que dans les territoires ultra-marins, gestionnaires ou non gestionnaires de dispositifs médico-sociaux, couvrant plus de la moitié des départements français.

Ces acteurs gèrent plus 400 M€ de budget de fonctionnement / investissement et emploient près de 6 300 collaborateurs (ETP).

Le réseau de Paralysie Cérébrale France accompagne, chaque jour, près de 8 000 personnes (enfants, adolescents et adultes) à travers plus de 200 établissements et services médico-sociaux ou habitats inclusifs. Il s'agit au total d'une « force militante » de quelques 25 000 personnes, proches-aidants et professionnels, mobilisée en soutien des personnes avec paralysie cérébrale.

Membre du comité de gouvernance du CNCPH, du Conseil de la CNSA et de Collectif handicaps, Paralysie Cérébrale France est un acteur national de premier plan ayant pour mission de participer à la définition et à la mise en oeuvre des politiques publiques liées au handicap à toutes les étapes de la vie : petite enfance, scolarisation, formation professionnelle, emploi, habitat, prévention et offre de soins, offre médico-sociale, soutien à la recherche ...

Partager son expérience avec de futurs professionnels

Le projet associatif de la Fédération inscrit en tant que point fort l'autoreprésentation des personnes porteuses d'une paralysie cérébrale.

La conviction de Paralysie Cérébrale France est que le modèle d'accompagnement des personnes en situation de handicap est en pleine transformation et que chacun, plus que jamais, doit être acteur de cette transformation.

Forte de ces éléments de contexte national et de son projet associatif, la Fédération a souhaité concevoir avec Julia Boivin, formatrice et consultante, un projet visant à expérimenter un programme de formation par et pour des personnes porteuses d'une paralysie cérébrale.

Une méthodologie fortement expérimentale et participative

L'originalité de ce projet est de s'adresser notamment aux personnes en situation de handicap accompagnées par des établissements, y compris médicalisés (FAM / MAS). Ce sont bien ces personnes qui sont au contact des professionnels du travail social et qui ont l'expérience de cet accompagnement du quotidien.

Le projet veut ainsi permettre à un pôle d'intervenants « experts » vivant avec une paralysie cérébrale, et quelle que soit leur situation de vie :

- de développer leurs compétences pour intervenir auprès de futurs travailleurs sociaux ou soignants,
- de partager leur expérience auprès de ces professionnels en formation,
- de constituer une communauté de pratiques.

La Fédération a ainsi sollicité Julia Boivin avec l'appui de l'association GEFCA, pour accompagner la conception et la mise en oeuvre de ce projet nécessitant une méthodologie aussi participative que possible. Ce projet a pu bénéficier d'un soutien de l'AGEFIPH au titre de l'innovation.

La méthodologie proposée a conduit à mobiliser différents acteurs impliqués, personnes porteuses d'une paralysie cérébrale / experts d'usages, ainsi que certains professionnels accompagnants, et des représentants associatifs. Sur la base du volontariat, a été constitué début 2022 un groupe national représentant selon les configurations territoriales les principaux acteurs impliqués.

PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

Résultats clés du point de vue des Intervenants Experts d'Usages

Les participants, interrogés en fin d'expérimentation par le biais d'entretiens et de questionnaires, ont souligné les **principaux points forts du programme** (les termes ci-dessous reprennent ceux des participants, parfois formulés par des phrases, parfois sous forme de mots-clés) :

- « le programme est élaboré avec de futurs Intervenants Experts d'Usages, afin de se rapprocher le plus possible de leurs besoins »
- c'est important « pour un public n'ayant pas accès habituellement à la formation », de se voir proposé le « contenu d'une vraie formation » ; « un vrai travail d'apprentissage ». « On a le sentiment justifié d'être dans une vraie formation pleine et entière »
- le programme permet la « valorisation de l'expérience et de la confiance en soi »
- il apporte des « méthodes de préparation » ; propose des « outils et une alternance des modalités »
- « ce que j'en retiens c'est la construction de l'intervention à partir d'une association anecdote – message fort »
- parmi les points forts sont également cités : le « profil de la cheffe de programme », la « complémentarité et la disponibilité du binôme de formatrices », leur « approche pédagogique et bienveillante ».

Les Intervenants Experts d'Usages ont précisé les **principaux points d'amélioration** souhaités :

- plus d'outils (vidéo, podcast ...),
- plus de rencontres entre Intervenants Experts d'Usages,
- plus d'échanges avec les formatrices,
- plus de présentiel,
- des visios moins longues.

Synthèse des points forts et axes d'amélioration au regard des dimensions évaluées

POINT(S) FORT(S)



AXE(S) D'AMELIORATION



Efficacité	<p>Dimension participative élargie des personnes concernées (co-construction)</p> <p>Identification et valorisation de savoirs issus de l'expérience des personnes accompagnées</p> <p>Proportion d'Intervenants Experts d'Usages diplômés</p> <p>Profils des Intervenants Experts d'Usages</p> <p>Développement du sentiment de capacité</p> <p>Qualité des échanges et contenus</p> <p>Diversification des interventions</p>	<p>Recrutement de nouveaux groupes locaux</p> <p>Autonomie des groupes locaux</p> <p>Alignement pédagogique et parcours de formation</p> <p>Lien avec les écoles et centres de formation</p>
Pertinence	<p>Démarche de co-construction du programme</p> <p>Diversité et des outils pédagogiques conçus sur mesure</p> <p>Profil de la cheffe de programme</p> <p>Disponibilité des coordinatrices</p> <p>Temps de partage d'expériences</p> <p>Importance du rôle des pairs et du groupe</p> <p>Ajustement régulier pendant la durée de l'expérimentation</p>	<p>Prise en compte du besoin de temps</p> <p>Plus d'accompagnement des groupes locaux</p> <p>Adaptation fine des outils aux besoins du public cible</p> <p>Accompagnement des binômes animateurs</p> <p>Date de remise des diplômes à revoir</p> <p>Anticipation dans le pilotage</p> <p>Remontée d'informations et outils de suivi</p>
Efficience	<p>Engagement du principal partenaire financier sur la durée de l'expérimentation</p> <p>Engagement de la Fédération Paralysie Cérébrale France</p> <p>Disponibilité des coordinatrices</p> <p>Ajustement continu des actions au regard des moyens</p>	<p>Sous-estimation du coût du programme</p> <p>Renégociation annuelle des coûts</p> <p>Manque de prise en compte par les organismes gestionnaires des moyens organisationnels nécessaires</p> <p>Mobilisation tardive des organismes gestionnaires dans le financement de la formation</p> <p>Pas de mobilisation de certains acteurs au stade de l'expérimentation (CNSA, fonds de formation professionnelle continue)</p> <p>Modèle économique à équilibrer ; financements conséquents et durables à rechercher au-delà de l'expérimentation</p>

Impact

Soutien à l'autodétermination
Posture professionnelle
d'accompagnement
Contribution au changement de regard
Développement de la pair-aidance

Soutien au développement de l'autonomie
à travailler avec les Experts d'Usages et les
professionnels

Nécessité de dépasser les contraintes
institutionnelles par une charte
d'engagement

Lien à développer avec les centres de
formation

Lien avec la formation professionnelle
continue à renforcer

Développement des liens avec la recherche
Question du statut et de la rémunération
des Intervenants Experts d'Usages

Les principales conditions de la participation des personnes

Au regard de la demande de l'AGEFIPH formulée à l'occasion du travail d'évaluation du programme, nous avons pu repérer, à partir de la présente expérimentation, certaines conditions d'un accompagnement très particulier et co-construit, permettant de faire progresser la participation des personnes dites en situation de handicap.

Ces conditions se situent essentiellement dans la prise en compte du **temps**, facteur clef de la participation, et dans une **approche environnementale**, mobilisant tous les acteurs – au delà des intervenants experts d'usages eux-mêmes – en fonction du contexte de vie.

➤ Une approche participative de la méthodologie de projet

il s'agit d'associer les personnes premièrement concernées dès la conception méthodologique et l'analyse des besoins, puis aux différentes étapes du projet avec un ajustement et une adaptation continus de la démarche. Cette approche de co-construction¹ ne s'applique pas selon une recette unique, mais suppose une ouverture suffisante pour permettre l'adaptation et favoriser la créativité par l'intelligence collective.

➤ Une pédagogie claire et adaptée aux besoins particuliers des participants

Le fait de **se centrer sur un nombre réduit d'objectifs pédagogiques** tout au long des trois ans a permis aux participants de véritablement prendre le temps de s'imprégner des exigences attendues et d'intégrer la méthode mise en place.

La **reprise régulière et systématique** du contenu des journées de formations facilite les apprentissages et l'appropriation des éléments, reprise tant au sein du groupe local, pour le retravailler, le rediscuter, que lors des différents webinaires et des échanges en distanciel.

La **prise en compte de la fatigabilité des stagiaires et l'adaptation du rythme** (nombre et durées des pauses variables pendant les sessions) a facilité la possibilité d'être pleinement concentré sur les moments de travail.

La conception d'outils pédagogiques au fil de l'expérimentation s'est appuyée sur l'évaluation continue des besoins des participants.

➤ Une prise en compte de l'importance et de l'exigence du programme de formation, y compris par les équipes d'accompagnement sur le lieu de vie

L'engagement des participants dans cette démarche de formation n'est pas anodin et suppose un effort constant, a fortiori pour des personnes particulièrement fatigables et n'étant pas toujours habituées à une telle stimulation cognitive. Il est ainsi nécessaire d'adapter les plannings (pas de rendez-vous ou de rééducations trop lourdes la veille ou le lendemain de la formation, pas de mobilisation sur différents projet pendant la durée de la formation) afin d'assurer l'implication dans la durée, limiter la fatigue, les douleurs et le contrecoup des différents temps très énergivores.

La participation au programme implique en outre une vraie prise au sérieux par l'équipe d'accompagnement, pour limiter le risque de désengagement de leur part. En effet, si rien n'est fait pour faciliter leur participation et si les personnes ne sont pas soutenues pour être dans de bonnes

¹ Cf le cadre théorique du continuum de l'engagement des patients inspiré de Carman et al. (2013)

Pomey, Marie-Pascale & Flora, Luigi & Karazivan, Philippe & Dumez, Vincent & Lebel, Paule & Vanier, Marie-Claude & Débarges, Béatrice & Clavel, Nathalie & Jouet, Emmanuelle. (2015). Le « Montreal model » : enjeux du partenariat relationnel entre patients et professionnels de la santé. Santé Publique. S1. 41. 10.3917/spub.150.0041

conditions d'apprentissage, très vite, elles risquent de ne pas souhaiter mettre de l'énergie à demander des comptes aux professionnels ou à l'institution.

En établissement médicalisé, les contraintes de préparation importantes au regard de la dépendance (temps de toilette, d'habillage ...) doivent ainsi être prises en compte et anticipées dans l'organisation institutionnelle pour assurer la mobilisation et la disponibilité des Experts d'usages.

➤ **Un soutien de l'institution vis-à-vis des professionnels qui s'engagent dans le dispositif de formation**

Cette expérimentation a révélé de véritables difficultés pour les professionnels à se dégager du temps régulièrement afin de réunir les groupes locaux et d'organiser les travaux. Pris dans le quotidien et dans une diversité de missions et de demandes, ils n'ont pas toujours pu et su garantir des sessions de travail régulières pour faire perdurer une dynamique et une montée des compétences progressives. Le public cible auquel l'expérimentation s'adressait concernait des personnes avec des niveaux de dépendance élevés et une longue vie en institution, par manque d'habitude et/ou de capacités cognitives parfois réduites, la possibilité d'anticiper, d'organiser seules des réunions leur étaient pour beaucoup inaccessibles, rendant l'accompagnement nécessaire et essentiel. Il l'était donc tout autant d'assurer aux professionnels du temps dédié à ce projet.

➤ **Une dynamique de groupe favorisant les partages et les échanges**

Les temps de travail en groupe et le fait que le dispositif s'appuyait sur cette dimension, pariant sur un partage d'expériences similaires a permis de faire naître une sorte de pair-aidance entre les participants. Se sont fait jour de l'émulation, de la reformulation, de la mise en accessibilité des outils, mais également, pour certains participants, une prise de conscience de ce qu'ils vivaient collectivement et donc une envie de militer pour que leurs conditions de vie évoluent.

De plus, le fait que le climat offert – aussi bien lors des sessions en présentiel que dans les temps de formation et d'échanges à distance – ait laissé de la place aux émotions, a favorisé une participation pleine et entière. En effet, que ce soit dans la bonne humeur et l'humour, mais également dans des sentiments plus lourds comme ceux qui entouraient des expériences de vie plus douloureuses (maltraitements institutionnelles, expériences d'exclusion) qui amenaient ensuite de la colère voire une forme de rage, l'empathie de tous les stagiaires, des professionnels et des formatrices ont permis d'aborder des sujets difficiles dans un climat de confiance et d'écoute. Cela a permis de garder une dynamique et une envie de continuer jusqu'au bout le projet chez l'ensemble des acteurs.

INTRODUCTION ET PLAN D'ÉVALUATION

Rappel des positions défendues et enjeux du programme expérimental

« Le travail social (...) s'appuie sur des principes éthiques et déontologiques, sur des savoirs universitaires en sciences sociales et humaines, sur les savoirs pratiques et théoriques des professionnels du travail social **et les savoirs issus de l'expérience des personnes bénéficiant d'un accompagnement social.** » (Décret n° 2017-877 du 6 mai 2017 – article D142-1-1 du Code de l'action sociale et des familles).

En 2017, un rapport du Haut Conseil au Travail social soulignait ainsi la nécessaire « participation des personnes accompagnées aux instances de gouvernance et à la formation des travailleurs sociaux », et préconisait que les formations soient « co-construites et co-animées avec des personnes accompagnées ».

En 2024, deux rapports – de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie et de la Direction générale de l'offre des soins – ont à nouveau recommandé une plus grande participation des patients et aidants aux cursus de formation initiale des soignants.

En 2022 a été lancé le programme expérimental de formation d'Intervenants Experts d'Usages porté par la [Fédération Paralysie Cérébrale France](#), accompagné par [GEFCA](#), conçu et dirigé par [Julia Boivin](#) sur son idée originale.

Cette idée partait du constat de volontés louables des lieux de formation de solliciter les personnes dites en situation de handicap, mais de manière souvent impensée et sur-stigmatisantes :

- Une personne handicapée ne peut parler QUE du handicap
- Les personnes sollicitées ne sont pas préparées
- les modules sont généralement centrés sur ce qui fait différence et non pas ressemblance, et donc renforçateurs de représentations clivantes dans l'esprit des futurs professionnels.

Il s'agit donc d'arriver à proposer à ces centres de formations des interventions :

- Centrées sur un sujet autre que le handicap et répondant aux préoccupations véritables des professionnels
- Délivrées par des personnes accompagnées par des établissements ou des services, préparées et formées pour porter le message qu'elles souhaitent et qu'elles jugent important (sans pathos)
- Faisant connaître les réalités que recouvre la Paralysie Cérébrale et les troubles associés.

Principales réalisations du programme

Le projet s'est déroulé sur trois années d'expérimentation, avec plusieurs étapes franchies :

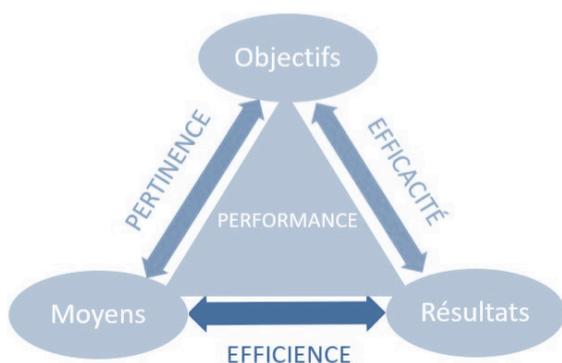
- la constitution d'un groupe national et de 5 groupes locaux d'Intervenants Experts d'Usages,
- la **réalisation d'un état des lieux** de leurs expériences et/ou leurs souhaits d'intervention auprès de futurs professionnels du soin et de l'accompagnement,
- la **co-construction d'un programme de formation**,
- la **mise en œuvre d'un programme de formation à destination des Intervenants Experts d'Usages ainsi que de professionnels**,
- l'**évaluation individualisée** des acquis de la formation,

- la **création de plusieurs outils pédagogiques** dédiés (module vidéo, support FALC, grille d'auto-évaluation, fiche pour les accompagnants, fiche sur l'animation, livret pédagogique),
- la **remise des diplômes** aux Intervenants Experts d'Usages ayant validé la formation,
- la **constitution d'un annuaire fédéral** des Intervenants Experts d'Usages diplômés,
- l'**accompagnement des groupes** et des Intervenants Experts d'Usages (notamment dans leurs interventions auprès de futurs professionnels)
- L'**ouverture du programme** à deux nouveaux groupes en fin d'expérimentation.

Définition des contours et objets de l'évaluation

L'évaluation du programme s'avère complexe, car elle nécessite d'aborder de manière plus ou moins intégrée de multiples aspects diversement accessibles :

- Les **objectifs** du programme, préalablement définis par le porteur en lien avec les partenaires notamment financiers ;
- Les **moyens** mis en œuvre (organisation, contenu, durée ...) ;
- Les **résultats** observés au cours et à la fin de l'expérimentation ;
- Les **impacts** éventuels, c'est à dire, au-delà des résultats en tant que tels, les conséquences sur les parties prenantes internes et externes, voire plus généralement sur la société (au sens d'impact social).



A partir de ces principaux aspects (objectifs / moyens / résultats), le programme est évalué en termes d'efficacité, de pertinence et d'efficience (selon le modèle ci-contre de Gilbert de l'évaluation de la performance).

Pour les différentes dimensions évaluées, nous mettons en exergue les principaux « points forts » et « axes d'amélioration ».

- Les dimensions **efficacité, pertinence, efficience** et **impact** seront observées dans les différentes parties du présent rapport, d'importance et de longueur très variable. Ainsi, c'est la partie « efficacité du programme » (résultats / objectifs) qui sera la plus développée et détaillée.
- La question de la **durabilité** du programme (conditions de pérennisation ou de développement), sera quant à elle abordée dans le travail de modélisation de l'Académie des Experts d'Usages en cours.

Méthodologie et approche

La **présente évaluation est réalisée en autonomie**, c'est à dire associant les différents acteurs du programme (*voir infra*) **selon l'approche participative** du programme expérimental.

Elle **s'appuie sur une évaluation continue** (voir en annexe les différents éléments de bilan formalisés tout au long de l'expérimentation), **complétée d'un temps dédié** (questionnaire et entretiens fin 2024).

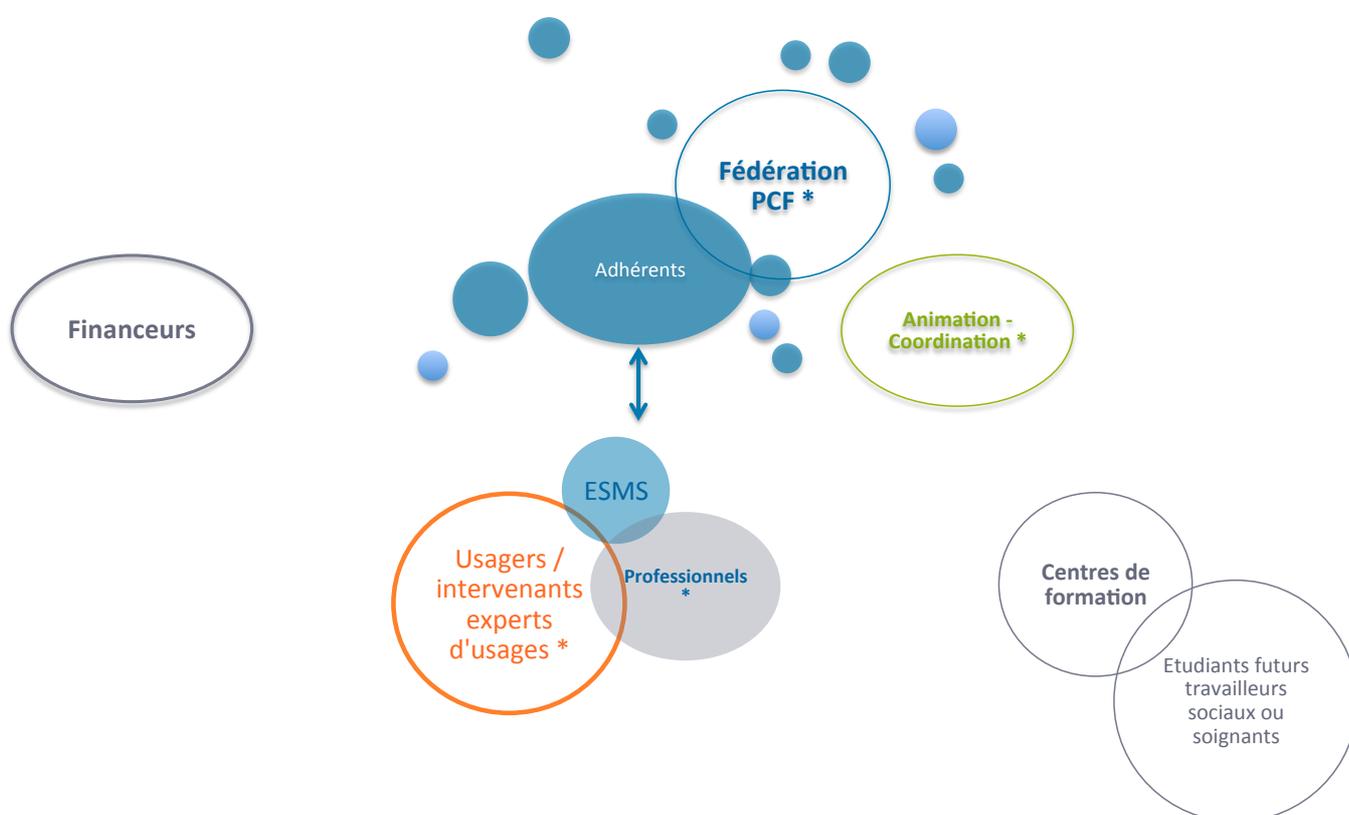
Elle est conduite par l'équipe de coordination nationale, **s'appuyant essentiellement sur des critères prédéfinis ainsi que des éléments établis en cours de démarche**.

Différents outils sont mobilisés au service de l'évaluation – bases de données, entretiens, questionnaires, observations ... – pour un croisement de données quantitatives et qualitatives.

Rappel sur les acteurs

Nous représentons ci-dessous les différents acteurs qui seront évoqués dans le présent document. Nous pouvons distinguer :

1. les **acteurs du programme ***, représentés dans le comité de pilotage : Intervenants Experts d'Usages, professionnels, Fédération Paralyse Cérébrale France, coordination nationale ;
2. des « **autres acteurs** », participant de manière plus indirecte à l'expérimentation : financeurs, organismes gestionnaires, établissements et services médico-sociaux, centres de formation, étudiants.



Qui évalue quoi et comment ?

QUOI	PERIMETRE	QUI	COMMENT
<p>Efficacité</p> <p>Résultats par rapport aux objectifs</p>	<p>Participation / communauté</p> <p>Formation</p> <ul style="list-style-type: none"> - préparation : formulation anecdotes / messages forts - interventions - confiance en soi, prise de parole <p>Adaptation au public cible</p> <p>→ Changements observés et perçus</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Equipe pédagogique - Coordination nationale - Binômes / référents des groupes locaux - Intervenants - Experts d'Usages - Centres de formation 	<p>Outils pédagogiques (évaluation de la formation)</p> <p>Outils de suivi du programme</p> <p>Questionnaires (pré et post-formation)</p> <p>Enquêtes en ligne (post intervention)</p> <p>Entretiens, observations</p>
<p>Pertinence</p> <p>Moyens par rapport aux objectifs</p>	<p>Organisation et durée du programme</p> <p>Outils (quelle utilisation ?)</p> <p>Formations (contenu, durée ...)</p> <p>Dimension du groupe et valeur ajoutée</p> <p>Présentation et communication autour du programme</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Coordination nationale - Binômes - Intervenants - Experts d'Usages - Fédération 	<p>Questionnaire, remontées d'informations par les binômes</p> <p>Observations</p> <p>Enquête et entretiens avec les binômes</p>
<p>Efficience</p> <p>Résultats par rapport aux moyens</p> <p>→ voir aussi le travail de modélisation du programme</p>	<p>Durée du programme</p> <p>Temps dédié par les différents acteurs</p> <p>Coût du programme</p> <ul style="list-style-type: none"> - évolution entre N et N+3 - contraintes de budget - partenaires financiers - différentes sources mobilisées 	<ul style="list-style-type: none"> - Coordination nationale 	<p>Éléments budgétaires des 3 années d'expérimentation ; dialogue avec les partenaires financiers</p> <p><i>L'évaluation de cette dimension n'a pas fait l'objet d'un travail spécifique avec le porteur et les financeurs</i></p>

Au-delà, deux autres dimensions du programme sont importantes à observer – avec des limites de temps et de moyens pour les évaluer.

QUOI	PERIMETRE	QUI	COMMENT
Impact Conséquences sur les parties prenantes et au-delà	Autodétermination Pratiques et posture professionnelles	- Coordination nationale - Acteurs du programme - Autres acteurs	Questionnaires ; enquête en ligne (post intervention) Entretiens Observations
	Représentations sur le handicap Formation des futurs travailleurs sociaux Dimension institutionnelle Statut des Intervenants Experts d'Usages		
Durabilité → voir le travail de modélisation du programme	En lien avec la modélisation : conditions de transfert, pérennisation du dispositif : - Qu'est-ce qu'on conserve ou pas dans le programme ? - Quels sont les besoins pour la suite ? - Quels ajustements ?	- Coordination nationale - Acteurs du programme	Résultats de l'évaluation (points forts et axes d'amélioration) Entretiens avec les acteurs, observations, questionnaires Rencontres avec des partenaires

Les outils dédiés à l'évaluation

- Questionnaire collectif à destination des groupes locaux (4 retours pour 3 groupes),
- Entretiens avec les binômes (3 entretiens visio),
- Entretiens avec les auto-représentants (2 entretiens, un physique et un par visio),
- Questionnaire « référents centres de formation » post intervention² (9 réponses enregistrées),
- Entretiens avec des référents des centres de formation (2 entretiens téléphoniques),
- Questionnaire et entretiens avec les binômes (juin 2023).

Les autres données utilisées dans le cadre de la présente évaluation

- Questionnaire « Intervenants Experts d'Usages » post intervention³ (16 réponses enregistrées),
- Questionnaire « participants » post-intervention⁴ (166 réponses enregistrées),
- Entretiens avec les binômes (suivi des groupes locaux),
- Réunions de pilotage,
- Temps de formation : sur site, webinaires, temps d'échanges des pratiques,
- Production des groupes, des Intervenants Experts d'Usages,
- Observations.

² <https://framaforms.org/suivi-des-interventions-des-experts-dusages-aupres-des-ecoles-de-formation-1713785045>

³ <https://framaforms.org/suivi-des-interventions-des-experts-dusages-realisees-1711097077>

⁴ <https://framaforms.org/questionnaire-satisfaction-post-intervention-1716899618>



EFFICACITE DU PROGRAMME

→ Il s'agit ici de **mesurer l'atteinte des objectifs**, c'est à dire d'observer **les résultats du programme au regard des objectifs**.

Rappelons que les objectifs étaient essentiellement prédéfinis :

- d'une part par les pilotes et la cheffe de programme,
- d'autre part en lien avec l'AGEFIPH en tant que principal financeur du programme expérimental.

POINT(S) FORT(S)



Dimension participative élargie (co-construction)
Identification et valorisation de savoirs issus de l'expérience des personnes accompagnées
Proportion d'Intervenants Experts d'Usages diplômés
Profils des Intervenants Experts d'Usages
Développement du sentiment de capacité
Qualité des échanges et contenus
Diversification des interventions
Plus de 2560 étudiants/professionnels sensibilisés par des Intervenants Experts d'Usages

AXE(S) D'AMELIORATION



Recrutement de nouveaux groupes locaux
Autonomie des groupes locaux
Alignement pédagogique et parcours de formation
Lien avec les centres de formation

Rappel des objectifs du programme

1. Participation et implication des acteurs

- 1.1 Participation de personnes en situation de handicap motivées, éloignées de l'emploi, désireuses de bâtir une activité autour de leurs savoirs expérientiels
- 1.2 Co-construction et implication des personnes concernées dans l'organisation et le déroulement du programme
- 1.3 Constitution et développement d'un réseau d'Intervenants Experts d'Usages au sein de la Fédération Paralyse Cérébrale France

2. Formation des Experts d'Usages

- 2.1 Création d'un module de formation répondant aux attentes et besoins des participants futurs Intervenants Experts d'Usages
- 2.2 Formation des Intervenants Experts d'Usages du programme (50 personnes en 3 ans)
- 2.3 Développement des compétences des EU sur leur manière d'intervenir auprès des futurs travailleurs sociaux ou de santé

1. Participation et implication des acteurs



OBJECTIFS VISES	ACTIONS / MOYENS MIS EN ŒUVRE	INDICATEURS / CHIFFRES CLES
1.1 Participation de personnes en situation de handicap motivées, éloignées de l'emploi, désireuses de bâtir une forme d'activité autour de leurs savoirs expérientiels	Lancement du programme / appel à candidatures fédéral et démarrage début 2022	35 personnes accompagnées 25 professionnels 7 groupes locaux 9 abandons individuels 1 interruption temporaire d'un groupe
	Ouverture / essaimage : Second appel à candidatures et ouverture en 2024	Diversité des profils Environ 75% des participants vivant en établissement médico-social Assiduité
	Organisation de 5 groupes locaux Ouverture à 3 nouveaux groupes	7 groupes constitués Moyenne de 5 participants par groupe (entre 2 et 6) Peu de visibilité sur les réunions Un suivi plus rapproché des groupes organisé au regard des besoins 9 abandons à divers moments du parcours et pour divers motifs
1.2 Co-construction du projet et implication des personnes concernées dans l'organisation et le déroulement du projet	Comité de pilotage mixte représentant les groupes locaux, les autoreprésentants, la coordination nationale et la Fédération	Effectivité et régularité des réunions : 12 réunions de comité de pilotage (1 par trimestre) Mixité du comité de pilotage Assiduité des groupes locaux
	Réalisation d'un état des lieux - des expériences d'intervention déjà réalisées - des attentes et besoins en termes de montée en compétences	85% de retours Plus de la moitié des participants étaient déjà intervenus avant de démarrer le programme Un rapport complet sur les expériences, attentes et demandes
	Echanges entre les acteurs : pilotage / coordination / binômes animateurs / groupes locaux (visio, téléphone, courriel)	Qualité des échanges, climat de confiance, écoute, bienveillance Quelques limites à l'implication dans la durée du projet.

OBJECTIFS VISES	ACTIONS / MOYENS MIS EN ŒUVRE	INDICATEURS / CHIFFRES CLES
1.3 Développement d'un réseau d'Intervenants Experts d'Usages au sein de la Fédération Paralysie Cérébrale France	Mise en place et fonctionnement des groupes de travail locaux	Des animateurs investis et Une visibilité variable sur les travaux des groupes (nombre, fréquence et contenu des réunions) Une autonomie variable des groupes locaux
	Construction d'outils et de temps partagés (<i>voir la partie pertinence</i>)	7 outils pédagogiques conçus, de manière adaptée et au fil des besoins repérés Plusieurs outils de recueil et d'évaluation Mobilisation variable des outils
	Mise à disposition des Intervenants Experts d'Usages pour les centres de formations des métiers de l'humain Constitution d'un annuaire national	Difficulté de recensement des interventions réalisées post-formation et des organismes de formation concernés Diversité des interventions réalisées Plus de 2560 étudiants/professionnels sensibilisés par des Intervenants Experts d'Usages Contenu et mise à jour de l'annuaire
	Appel à candidatures pour d'autres associations volontaires pour former des Intervenants Experts d'Usages en local Webinaire de présentation	Réception de l'appel à candidature 4 manifestations d'intérêt pour de nouveaux groupes et 5 individuelles 2 candidatures reçues
	Soutien aux interventions des Experts d'Usages : - Co-création d'un livret « Préparer son intervention » - Soutien à la préparation des interventions (courriel, relecture et suggestions ...) - Temps d'échanges de pratiques	Association des Intervenants Experts d'Usages à la préparation des outils Participation aux temps d'échanges de pratiques Taux de satisfaction et d'utilisation du livret par les Intervenants Experts d'Usages

1.1 Le programme a effectivement touché son public cible et permis la mobilisation des participants tout au long du projet

Pour rappel le programme visait des personnes en situation de handicap motivées, éloignées de l'emploi, désireuses de bâtir une forme d'activité autour de leurs savoirs expérientiels. Au commencement de l'expérimentation, l'objectif de la Fédération Paralyse Cérébrale France était de pouvoir former 50 personnes au terme des trois ans.

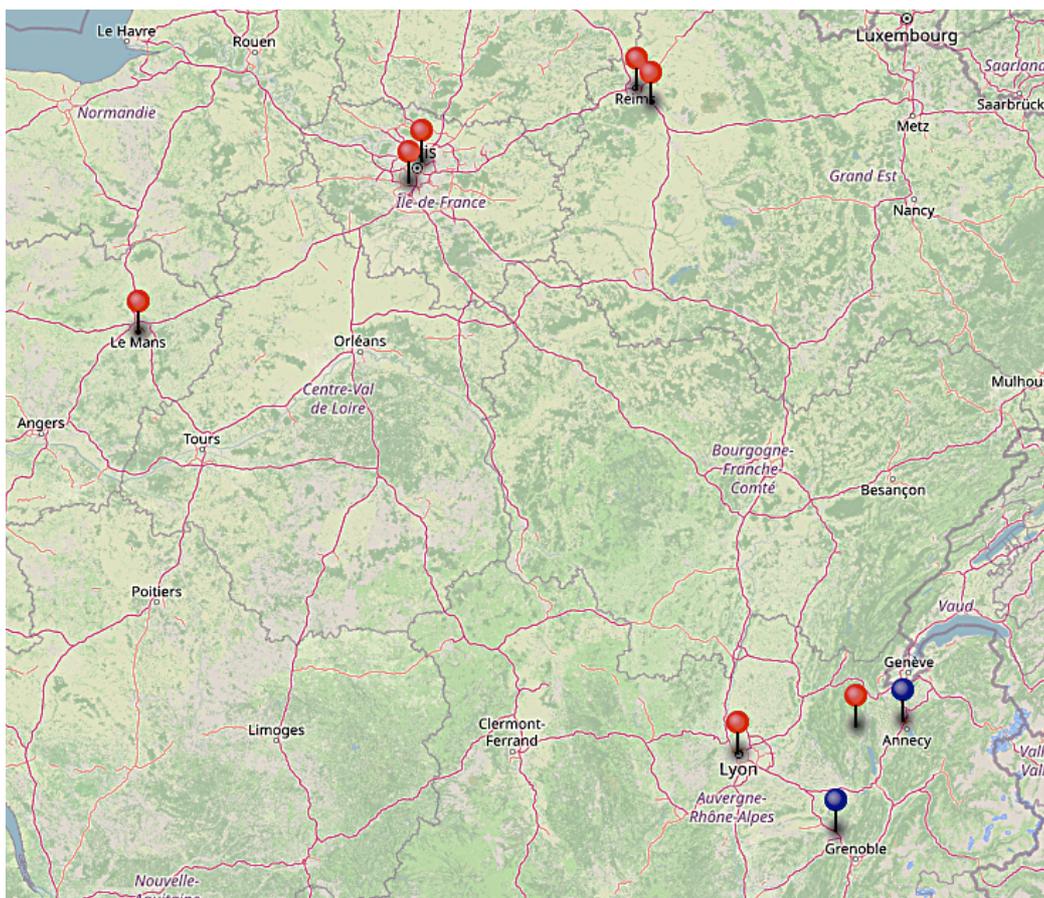
➤ D'un point de vue quantitatif, la mobilisation est effective mais à soutenir sur la durée

Les deux appels à candidatures, au démarrage du projet (décembre 2021) et pour la dernière année d'expérimentation (février 2024), ont permis d'intégrer **35 participants futurs Intervenants Experts d'Usages** :

- 24 en 2022 puis 11 en 2024,
- au sein de 7 groupes locaux (5 puis 2),
- dont 2 personnes « auto-représentées ».

Les groupes locaux sont implantés sur 4 régions de France : Ile-de-France, Grand Est, Pays de la Loire et Auvergne Rhône-Alpes.

Les deux nouveaux groupes intégrés en 2024 apparaissent en bleu sur la carte.



Toutes les personnes accompagnées ayant intégré le programme étaient volontaires.

Au démarrage du programme, les participants ont tous exprimé une volonté de partager leur expérience. Différentes motivations sont ainsi soulignées : partager, former, éprouver un « sentiment d'utilité », contribuer à améliorer la qualité de l'accompagnement, susciter des vocations (certains participants exprimant leurs inquiétudes au regard des difficultés que connaît le secteur médico-social dans le recrutement et du manque de professionnels).

Au total, **26 professionnels** ont participé à la phase expérimentale, eux aussi de manière volontaire au démarrage du projet. Cette participation n'avait pas été prédéfinie, le programme étant centré sur les Intervenants Experts d'Usages, avec l'hypothèse (implicite) que le rôle des professionnels pourrait s'ajuster en fonction des besoins des Intervenants Experts d'Usages en termes d'accompagnement. Au-delà de ces besoins, la participation des professionnels a pu prendre des formes différentes selon les professionnels concernés (personnalité, formation, expérience, degré d'investissement), mais aussi bien sûr selon les contextes institutionnels.

Au cours des trois ans d'expérimentation et sur les 35 participants futurs Intervenants Experts d'Usages, **18 personnes ont été diplômées, 10 sont en cours de formation** (ont suivi le module 1).

Sur 61 participants inscrits au départ (35 personnes accompagnées et 26 professionnels), le programme compte 42 participants « actifs » à ce jour :



Quelques difficultés ou abondons peuvent être notés au cours des 3 ans d'expérimentation.

9 participants (futurs) experts ont quitté le programme en cours de route pour diverses raisons :

- **3 personnes initialement inscrites** n'ont finalement pas participé au premier module – dont une adulte vivant en EAM, dont les parents n'ont pas souhaité qu'elle participe au programme ;
- **4 ayant participé à la première session** ont interrompu leur parcours et n'ont pas suivi le module 2 – pour différentes raisons : difficultés de communication n'ayant pas été compensées ; problèmes de santé ; manque de motivation au regard du projet ; changement d'établissement (passage secteur adulte) sans poursuite du lien avec le groupe ;
- **2 Intervenants Experts d'Usages diplômés** à l'issue des deux journées de formation ont très récemment quitté le programme : l'un en raison d'un déménagement dans un autre département, l'autre n'ayant pas souhaité poursuivre leur contribution au programme.

En outre, l'ouverture du programme à de nouveaux participants s'est révélée difficilement efficace.

- le second appel à candidature s'est avéré relativement laborieux. Au regard de l'absence de candidatures, un webinar d'information a été organisé à destination de tous les acteurs intéressés et hésitants à candidater. Au-delà de plusieurs manifestations d'intérêts, deux nouveaux groupes locaux ont finalement candidaté ;
- l'idée d'un appel à candidatures « internes », c'est à dire la possibilité d'accueillir de nouveaux participants au sein de groupes existants, avait été envisagée en fin d'expérimentation, à compter de septembre 2024 en lien avec l'accueil de nouveaux groupes. Il avait été proposé aux personnes intéressées de faire passer une lettre de présentation et de motivation par l'intermédiaire des animateurs du groupe local. Aucune demande n'a été reçue.

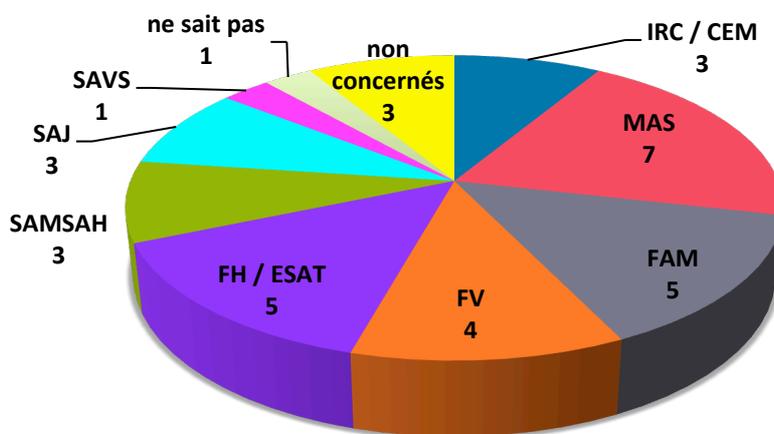
➤ **Le profil des participants à l'expérimentation traduit une diversité et correspond au public cible du programme**

Environ 75% des stagiaires ayant participé au programme vivent en établissement médico-social, même si les lieux de vie et modalités d'accompagnement sont variés :

- 15 vivent en établissement médicalisé : établissement ou foyer d'accueil médicalisé (FAM / EAM), maison d'accueil spécialisée (MAS), dont 3 pour jeunes adultes : centre d'éducation motrice (CEM),
- 9 vivent en établissement non médicalisé : foyer d'hébergement (FH) ou foyer de vie (FV).

7 sont accompagnés par un service : d'accompagnement à la vie sociale (SAVS), d'accompagnement médico-social (SAMSAH), accueil de jour (SAJ).

3 participants n'ont pas d'accompagnement médico-social, vivant dans un domicile autonome avec des aides humaines.



Les modalités de communication sont également diverses, certains participants n'ayant pas l'accès à la parole ont recours à des modes de communication alternative.

Outre les lieux de vie et modalités de communication, l'hétérogénéité des profils des participants se situe également en termes de capacités cognitives et physiques (en lien avec la fatigabilité), qui n'ont pas été évaluées ni n'ont fait l'objet de pré-requis lors de l'entrée dans le programme.

Les niveaux scolaires connus sont très hétérogènes. Aucun critère de sélection de ce type n'était préétabli – seules la motivation et la constitution d'un groupe mixte étant déterminantes pour intégrer le programme. Pour autant il nous a paru pertinent, au moment de l'évaluation du programme, de s'intéresser au niveau scolaire et au cursus préalablement suivi par les participants. Nous avons pu obtenir ces informations pour certains participants (seulement 12), qui s'avèrent hétérogènes et variables selon les groupes : quatre personnes ont été scolarisées jusqu'en primaire, dont deux dans le cadre d'un établissement spécialisé (mais sans qu'elles puissent faire correspondre un quelconque niveau), un est allé jusqu'en 5^{ème}, trois jusqu'en 3^{ème} (fin de collège), dont deux ont poursuivi au lycée en auditeurs libres, et un a suivi ensuite une formation pour intégrer un ESAT. Un est allé en terminale, 2 ont obtenu un diplôme de BTS. Cela souligne la nécessité de travailler et d'approfondir la question de la scolarisation et de la formation au sein des établissements médico-sociaux, en vue de soutenir l'apprentissage et le développement des capacités des personnes accompagnées.

Cette diversité s'est avérée avant tout une richesse, apportant une valeur importante au projet. **Mais elle suppose de pouvoir prendre en compte les capacités et besoins de chacun** avec une attention particulière en termes de rythme, d'alignement pédagogique entre leurs capacités et les objectifs de formation proposés, d'outils de communication et de qualité d'accompagnement.

Une professionnelle accompagnant un groupe au sein d'une maison d'accueil spécialisée (MAS) décrit en ce sens que « la compréhension des certains est difficile. Il nous faut reprendre beaucoup de mots qu'ils ne comprennent pas forcément, ce qui nous prend beaucoup de temps. »

Cette expérimentation a permis de repérer un risque d'abandon lié à ces « écarts » (voir ci-dessus).

1.2 Le programme a été conçu en co-construction et a permis l'implication des personnes concernées dans l'organisation et le déroulement du projet

➤ Le comité de pilotage national du projet a permis cette co-construction

Le projet a été conçu dès son démarrage selon cette idée de co-construction, par une articulation entre un groupe national (dit « comité de pilotage national ») et des groupes locaux.



Le comité de pilotage « mixte » est composé de représentants des groupes locaux (un binôme expert d'usages / professionnel par groupe), les « auto-représentants », la coordination nationale et la Fédération Paralysie Cérébrale France. Réuni chaque trimestre, son rôle est de faire le point sur les objectifs, le calendrier et l'avancée du programme, les difficultés éventuelles, les travaux des groupes locaux. Cela permet d'identifier certains besoins qui pourront faire l'objet de création d'outils pédagogiques ou encore de partager des idées d'animation.

Depuis le lancement du projet en janvier 2022, **le comité de pilotage national a balisé toutes les étapes du programme expérimental, se réunissant régulièrement et sans exception**, soit 12 fois en visioconférence. **Sa composition est restée inchangée sur toute la première moitié du programme**, puis relativement stable malgré quelques changements et l'interruption de la participation d'un groupe sur près d'une année. **La participation a été assidue** (seul un groupe dont la participation a été suspendue pendant 4 séances) et efficace, les contenus riches permettant de nourrir à la fois la conception du projet et les travaux des groupes locaux.

➤ La participation effective est sans doute de la principale force du programme (ainsi que sa valeur ajoutée !) et se heurte à certaines limites

La participation réelle des Intervenants Experts d'Usages aux différentes dimensions du projet (construction, contenu, mise en œuvre) a apporté une créativité et une émulation extrêmement précieuses. Les participants ont qualifié le projet de « dynamisant » et « puissant », et apprécié la variété des thèmes abordés.

Cela a pu être observé tant à l'échelle du pilotage et de la coordination (qualité des échanges inter-groupe dans le cadre des réunions du comité de pilotage national, des ateliers et des temps d'échanges de pratiques), que dans le fonctionnement des groupes locaux.

Cette dimension participative suppose un besoin de temps important (souvent difficile à estimer) pour la montée en dynamique et compétences des groupes et des participants. Celle-ci signifie également que la réussite du programme de formation est basée sur l'implication des acteurs, dont les facteurs ne relèvent pas seulement du volontariat. (Extrait bilan année 2 – fin 2023)

Des limites ont pu être constatées au fil du temps, de disponibilité notamment des professionnels participant aux groupes locaux, mais également des contraintes organisationnelles (nombre de participants au sein d'un groupe, caractère inter-établissements de certains groupes difficiles à organiser) ou institutionnelles (manque de soutien perçu ou de reconnaissance, de relai en cas de turn-over).

➤ **La dimension de co-construction s'est étendue tout au long de l'expérimentation**

La méthodologie du projet a pu être notée comme un point fort, avec la mise à disposition d'outils et la possibilité de partager les expériences et travaux des groupes locaux sur une plateforme en ligne.

La dimension de co-construction a concerné les différentes phases du projet, en particulier la phase d'état des lieux et d'élaboration du programme de formation, puis celle de la construction d'outils pédagogiques (*voir partie 2 sur l'efficience*). Elle a également conduit à la sollicitation de plusieurs Intervenants Experts d'Usages dans différentes actions de promotion du projet (2 webinaires de présentation du projet, 2 conférences de presse, divers interviews pour la presse spécialisée ...)

Selon le schéma ci-dessus, les participants des groupes locaux ont essentiellement apporté le contenu, la matière (problématiques rencontrées, savoirs d'expériences, idées), et la coordination nationale a proposé un appui plutôt au niveau de la méthodologie et la structuration du projet. Certains groupes (notamment un) ont également proposé la création d'outils (supports d'intervention en FALC, questionnaire post intervention, flyer, courrier de présentation ...).

Le caractère innovant et expérimental du projet, s'il représentait un aspect positif pour la plupart des participants, a pu induire une forme d'incertitude et parfois un sentiment de « flou » exprimé par certains.

Par la suite, ce manque parfois perçu de visibilité sur les étapes suivantes (construites au fur et à mesure de l'avancement), a pu amener la coordination du projet à proposer un travail plus guidé, notamment à l'issue de la phase d'état des lieux.

En outre, s'agissant d'un programme de formation, ambitieux et exigeant, ont été définies des règles en termes de remontée d'informations et de rendus des travaux obligatoires, tout en conservant le principe d'autonomie et d'autorégulation des groupes. Cela a pu générer parfois quelques tensions, voire donner à certains le sentiment d'être un peu « infantilisés ».

Rappelons que « Pour une démarche délibérément participative, la mission d'accompagnement a été guidée par une préoccupation de la coordination de ne pas (trop) influencer l'organisation et le déroulement des groupes locaux. Il s'agit donc de rechercher un juste dosage dans l'accompagnement notamment méthodologique, favorisant l'émergence relativement libre des savoirs d'usages sans induire (trop) l'activité et le contenu des groupes locaux. Ce dosage suppose d'être adapté au fur et à mesure du déroulement du programme, s'appuyant sur une articulation souple groupe national / groupes locaux constitutive de la démarche.

1.3 Le programme a contribué à développer un réseau d'Intervenants Experts d'Usages au sein de la Fédération Paralyse Cérébrale France

➤ Les participants expriment un fort sentiment d'appartenance ainsi que l'intérêt et le plaisir des échanges entre pairs

L'intérêt et le plaisir des échanges entre pairs se sont exprimés tant au niveau du groupe local qu'entre les groupes.

un vrai plaisir d'échanger avec des personnes en situation similaire. L'esprit de groupe, on se sent moins seuls.

L'académie est vraiment devenue une deuxième famille. On peut s'appuyer les uns sur les autres"

Au-delà des extraits des entretiens et questionnaires d'évaluation, ces retours sont issus à la fois des réunions nationales de comité de pilotage, des rencontres de l'ensemble des participants lors des webinaires mais également en présentiel à quelques occasions – ateliers organisés lors de deux éditions du Congrès national de la Fédération Paralyse Cérébrale France, ou encore la cérémonie organisée à l'occasion de la remise des diplômes.

Sur ce dernier point, le sentiment d'appartenance est en effet également associé à la reconnaissance acquise par le diplôme et le titre d'expert d'usages, dont l'importance est soulignée par plusieurs participants (voir infra), par le sentiment de légitimité qu'ils apportent. En outre, plusieurs Intervenants Experts d'Usages des 1^{ers} groupes « pilotes » expriment également le sentiment d'être les pionniers d'un projet à long terme.

➤ La principale fragilité de ce réseau se situe dans l'autonomie variable des groupes locaux

Comme indiqué, le parti pris d'une co-construction du programme s'est également appuyé sur le principe d'une autonomie des groupes locaux dans leur fonctionnement.

La notion d'autonomie reste complexe à définir, nous la retenons ici comme la capacité à décider, faire des choix, et agir par soi-même lorsque l'environnement offre des possibilités.

Sur ce point, **l'autonomie s'est avérée très variable entre les groupes**, certains devant être très suivis – voir en ce sens les remarques ci-dessous sur le rôle et le « turn-over » des référents professionnels. L'expérimentation a mis en évidence la nécessité d'un accompagnement plus appuyé des groupes locaux de la part de la coordination et d'un soutien des professionnels au vu de la population cible.

La référente professionnelle d'un des groupes a établi une forme de procédure pour préparer les interventions :

- Temps de travail et d'échange avec l'accompagnant,
- Reprise pour éclaircissement et mise en lien avec des concepts à développer pour illustrer,
- Mise en forme sur PowerPoint,
- FALC afin que ce support visuel soit vraiment utile à l'intervenant lors de sa présentation,
- Intégration systématique de la présentation du projet fédéral Intervenant expert d'usages,
- Entraînement à la présentation avec le support plusieurs fois avant le jour J de l'intervention.

Cet exemple traduit une grande implication et une qualité de travail, mais qui semble porter essentiellement sur la référente professionnelle, ne visant peut-être pas suffisamment l'autonomie des Intervenants Experts d'Usages. Il soulève la question de l'accompagnement des groupes et plus particulièrement des binômes d'animateurs.

Un des points à travailler pourrait ainsi porter l'articulation des notions d'autonomie et de dépendance, ainsi que sur la manière de soutenir l'autonomie (notion de faire pour / faire avec).

En outre, **les échanges inter-groupes ont été initiés uniquement par le niveau national** et animés par la coordination – dans le cadre des réunions du comité de pilotage, des temps d'échanges des pratiques ou encore – des ateliers organisés lors du congrès national de la Fédération Paralysie Cérébrale France.

Les différentes réponses au questionnaire d'évaluation et entretiens avec les groupes locaux ont souligné le souhait des participants de poursuivre les échanges entre Intervenants Experts d'Usages au-delà du comité de pilotage national (qui ne se réunira plus à partir de 2025 et de la fin de l'expérimentation).

➤ **Le programme a donné lieu à une multiplication des opportunités d'intervention**

(voir également la partie « impacts du programme » et en annexe la liste des interventions recensées)

Au-delà de la formation dont bénéficient les Intervenants Experts d'Usages, l'enjeu est de pouvoir réaliser des interventions, qui sont à la fois un aboutissement de ce processus formatif, mais qui contribuent également en tant que tels au développement des compétences des intervenants.

Ainsi au cours de leur formation, les Intervenants Experts d'Usages expérimentent des interventions auprès de (futurs) professionnels. Il leur est demandé de transmettre à la coordination nationale la liste des interventions prévues (qui / quand / quelle thématique / quel public), et de compléter après chaque intervention un questionnaire en ligne.

Cette demande de recensement n'a pas été suivie d'effet, sauf pour un expert d'usages – également référent d'un groupe local. La liste des interventions a pu être en partie reconstituée, à partir des échanges avec les groupes locaux (courriel, téléphone, visio) et dans le cadre du comité de pilotage, ainsi qu'à partir du questionnaire post-formation.

C'est ainsi plus d'une trentaine d'interventions qui ont été recensées sur 18 mois (de manière non exhaustive et en deçà de la réalité), correspondant à l'activité de 4 groupes sur 5 et touchant plus de 2 560 étudiants et/ou professionnels.

Les interventions traduisent une diversité en termes de lieu, de public, de durée et de thématiques. Comme nous le préciserons par la suite, les thématiques proposées par les Intervenants Experts d'Usages sont nombreuses et variées – bien au-delà des questions liées aux représentations du handicap ou de sensibilisation (voir en annexe le tableau de recensement) :

- | | | |
|-------------------------------------|--|------------------------------|
| – Le sport | – L'apport du numérique au | – L'accompagnement et la vie |
| – La santé et l'accès aux soins | quotidien | en MAS |
| – La vie relationnelle et affective | – La communication alternative améliorée | – Le logement |
| | | – ... |

Certains groupes (au mois 3) évoquent des difficultés à être sollicités pour des interventions. Une des Intervenants Experts d'Usages indique qu'elle aurait aimé « *avoir une base pour savoir comment démarcher seule des partenaires et centres de formation* ».

Deux groupes (suivis d'un autre) ont choisi d'interpeler leur association gestionnaire pour multiplier les interventions en « interne », toujours formatrices et permettant de faire des liens, par exemple par des professionnels en formation (initiale et continue) dans des centres de formation.

On constate, là encore, une diversité des groupes locaux en termes d'autonomie et de « prise d'initiative ». En complément de l'annuaire des Intervenants Experts d'Usages réalisé par la Fédération Paralysie Cérébrale France (voir ci-dessous les moyens mis en œuvre dans la partie « pertinence », un groupe a développé des outils de sa propre initiative afin de communiquer auprès des organismes gestionnaires et centres de formation sur l'offre des Intervenants Experts d'Usages : courrier, flyers ...

2. Formation des Intervenants Experts d'Usages



OBJECTIFS VISES	ACTIONS / MOYENS MIS EN ŒUVRE	INDICATEURS / CHIFFRES CLES
<p>2.1 Création d'un module de formation répondant aux attentes et besoins des participants futurs Intervenants Experts d'Usages</p>	<p>Etat des lieux des pratiques déjà mises en place en termes d'interventions dans les centres de formation des métiers de l'humain, et des besoins et attentes des personnes engagées dans le projet en termes de montées en compétences Construction d'un programme de formation (modules 1 et 2)</p>	<p>Adéquation entre contenu du programme et résultats de l'état des lieux / Un alignement pédagogique à préciser Une satisfaction unanime des participants à la formation</p>
<p>2.2 Formation des Intervenants Experts d'Usages du programme (50 personnes en 3 ans)</p>	<p>Mise en place de journées de formation chez les adhérents participant à l'expérimentation du programme</p>	<p>11 journées de formation organisées sur 7 sites / 56 participants 100 % de participants satisfaits ou très satisfaits</p>
<p>2.3 Développement des compétences des Intervenants Experts d'Usages sur leur manière d'intervenir auprès des futurs travailleurs sociaux</p>	<p>Evaluation des acquis des stagiaires après la formation via l'envoi d'une anecdote de vie associée à un message fort thématique pour les futurs travailleurs sociaux Développement d'outils pédagogiques Suivi des groupes locaux et des intervenants</p>	<p>Une quarantaine d'anecdotes et messages forts reçus 18 diplômés soit 75% de validation des acquis au regard des objectifs 16 personnes inscrites dans l'annuaire des Intervenants Experts d'Usages Plus de 96% de participants satisfaits ou très satisfaits des interventions des experts</p>

2.1 L'expérimentation a permis la création d'un module de formation au plus près des besoins des participants futurs Intervenants Experts d'Usages

Point fort du programme : « Le programme a été élaboré avec de futurs Intervenants Experts d'Usages, afin de se rapprocher le plus possible de leurs besoins »

(retour d'une personne diplômée)

➤ Ce module a été créé à partir de l'état des lieux des expériences et attentes, réalisé sur les 6 premiers mois de l'expérimentation du programme.

Plutôt qu'un programme de formation préconstruit avec des critères d'accès et prérequis, la démarche initiée par la cheffe de programme et portée par la Fédération Paralysie Cérébrale France consistait en effet à partir exclusivement de l'engagement des participants, et de l'identification de leurs souhaits et expériences. Cette conception originale et innovante, complètement centrée sur les Intervenants Experts d'Usages, a présenté plusieurs intérêts en termes de mobilisation des participants, et d'adéquation des contenus proposés avec les besoins et attentes des futurs Intervenants Experts d'Usages.

Dans un premier temps, cet état des lieux a permis d'identifier, à partir des interventions réalisées ou des souhaits d'intervention, d'une part les difficultés perçues, d'autre part les points positifs et facilitateurs (« ce qui marche »).

Une *synthèse des compétences visées*⁵ a pointé plusieurs compétences formulées en termes de besoins ressentis ou de compétences à développer en vue de futures interventions.

Les participants au projet ont ainsi pu exprimer le souhait de pouvoir cibler plus particulièrement, par la formation, les compétences liées à :

- leur posture et au savoir-être : se positionner, pouvoir parler de soi, se sentir capable, légitime, prendre conscience de ce que l'on peut susciter vis-à-vis du public, se présenter, s'affirmer, gérer son stress ...
- la méthode et le savoir-faire : organiser son intervention, utiliser des techniques d'animation pour s'adresser à un groupe, susciter l'attention des participants, des questions et de l'échange.

De cela a découlé la définition des objectifs d'apprentissage pour un premier module de formation :

- Préparer une intervention auprès de futurs professionnels
- Travailler sa posture et sa légitimité en tant qu'intervenant expert d'usages
- Formuler un message fort et y associer une ou plusieurs anecdotes pertinentes
- Utiliser des outils sur la paralysie cérébrale.

➤ La principale difficulté s'est située en termes d'alignement pédagogique du premier module de formation

La notion d'alignement pédagogique (Biggs, 1996) désigne la cohérence entre :

- les objectifs d'apprentissage définis,
- les activités pédagogiques proposées,
- et les modalités d'évaluation des acquis.

Cet « alignement » s'est heurté en premier lieu à la diversité des profils des apprenants, notamment en termes cognitifs et de modalités de communication.

⁵ Voir en annexe la synthèse de l'état des lieux – étape 1 (juillet 2022)

Rappelons que la plupart des participants ont un cursus scolaire réduit ou très ancien, et du fait d'un important vécu institutionnel ils ont peu l'habitude de mobiliser leur attention de manière si rigoureuse et sur une durée conséquente.

Les objectifs formulés se sont avérés trop exigeants pour certains, en tout cas pas suffisamment accessibles avec le premier module de formation sur site.

Au regard de ces écarts et de ce défaut d'alignement pédagogique lors du premier module de formation, la démarche des formatrices a consisté, d'une part, à différer l'évaluation des acquis, et, d'autre part à diversifier les activités et les outils pédagogiques proposés par la suite.

A la suite de ce module en présentiel, différentes propositions pédagogiques ont ainsi permis d'atteindre des objectifs prédéfinis.

➤ **Tout un dispositif de formation a ainsi été conçu et déployé de manière progressive et adaptative**

Aux 11 journées de formation en présentiel s'ajoutent les autres modalités de formation (*voir ci-dessous la partie sur les moyens mis en œuvre*) :

- 2 webinaires (chacun proposé à deux reprises soit une fois par an),
- des ateliers pédagogiques proposés en présentiel à l'occasion du Congrès de la Fédération Paralysie Cérébrale France,
- des temps d'échanges de pratiques de fréquence trimestrielle (3 séquences en 2024)
- un accompagnement à distance sur demande (des groupes et des Intervenants Experts d'Usages)
- un suivi des interventions réalisées.

Plusieurs outils pédagogiques ont été conçus sur mesure au regard des besoins pour favoriser l'acquisition des compétences. *Il s'agit là aussi d'un axe de progression dans le cadre de la poursuite du programme de formation des Intervenants Experts d'Usages.*

Voir en annexes :

- synthèse état des lieux,
- Bilan de la 1^{ère} année d'expérimentation – mars 2023,
- programme de formation module 1,
- programme de formation module 2,
- programme webinaire 1,
- programme webinaire 2.

➤ **Le premier objectif de la formation était d'amener les participants à intervenir non plus sur la thématique stigmatisante du « handicap », mais de cibler des dimensions importantes pour les Intervenants Experts d'Usages et sur lesquelles ils étaient à l'aise**

Comme indiqué en introduction, les centres de formation proposent en règle générale aux personnes en situation de handicap d'intervenir lors d'événements comme la « semaine du handicap » ou pour « sensibiliser au handicap ». Un des objectifs du programme résidait dans l'idée que les Intervenants Experts d'Usages pourraient proposer des interventions sur des thématiques de leur choix, plus précises et moins stigmatisantes.

A ce jour, dans l'annuaire des Intervenants Experts d'Usages, sont dénombrées une vingtaine de thématiques différentes allant de la pratique du sport adapté jusqu'à la question de la vie affective et sexuelle des personnes accompagnées, en passant par les postures professionnelles et l'accessibilité des transports en commun. Certaines se retrouvent chez plusieurs Intervenants Experts d'Usages mais sont abordées différemment en fonction des expériences vécues et mobilisées pour illustrer les messages forts transmis.

➤ **Le deuxième objectif de la formation et les outils pédagogiques ont été centrés sur l'articulation entre la thématique d'intervention, la formulation d'un message fort et d'une ou plusieurs anecdotes venant l'illustrer**

Le parcours de formation est ainsi centré sur l'importance de faire monter en compétences les participants sur la question du témoignage en passant d'une simple narration de parcours de vie à un « témoignage outillé » s'appuyant sur des expériences de vie, mais au service de messages forts, parfois militants sur ce qu'il leur semble important de faire évoluer.

Cette approche, qui contribue aussi à varier les types de discours, pour donner plus d'épaisseur à un propos et mieux capter l'attention du public, a fait sens auprès des stagiaires :

▮ C'est fantastique cette question de l'articulation message fort / anecdote.

▮ J'ai pris conscience de l'importance de l'anecdote et du message fort.

Ce travail a donné lieu à différentes productions, dont les contenus ont été progressivement étoffés et enrichis au fil du temps et des exigences de la cheffe de programme.

Au total, plus d'une quarantaine de messages forts et anecdotes ont été produits par les stagiaires.

➤ **Ce parcours de formation reposant sur le travail collectif de groupes locaux misait également sur le partage d'expériences pour une prise de conscience de l'importance des messages à transmettre, notamment autour de la maltraitance institutionnelle**

Lors des formations en présentiels et du travail en groupe avec les personnes accompagnées, il a été rapidement évident que les témoignages des uns faisaient directement écho à des souvenirs chez les autres, notamment concernant la vie en institution. Le partage de moments de vie, touchant parfois à l'intime ou des expériences de maltraitance de la part de professionnels ou d'autres résidents (harcèlement, non prise en compte de la parole, mauvais traitements...) a fait émerger beaucoup d'émotions (colère, tristesse, lassitude aussi). Certains participants découvraient que d'autres avaient également vécu les mêmes choses alors qu'ils se connaissaient depuis plusieurs années. Cela a permis une véritable prise de conscience, dans certains groupes, de la nécessité de témoigner de ces agissements pour qu'ils ne se reproduisent pas. Ainsi, de nombreux Intervenants Experts d'Usages souhaitent intervenir au sujet de la posture professionnelle, de l'accompagnement, de la réalité de la vie en institution.

L'acquisition de ces compétences et de cette prise de recul ont nécessité de combiner différentes modalités pédagogiques.

En effet, les acquis des apprenants en la matière ont été assez variables, en termes de niveau et de vitesse d'appropriation. Sur la fin du cursus de formation et de l'expérimentation, une évaluation des acquis par un « quiz » a montré des résultats hétérogènes, et donné lieu à un temps de travail supplémentaire par webinaire.

Nous pouvons ainsi souligner les conditions d'appropriation des notions et compétences par les Intervenants Experts d'Usages (voir aussi les moyens décrits ci-dessous dans la partie « pertinence ») :

- **diversification** des outils et supports pédagogiques (diaporama, exemples, tutoriel vidéo, note de synthèse, grille d'évaluation, support falc) ;
- **complémentarité** indispensable **des apports formatifs** (formation sur site, webinaire et outils mis à disposition), **avec le travail individuel et la préparation au sein du groupe local** ;
- **accompagnement de ce travail par les professionnels ainsi qu'un soutien par les pairs**
- nécessité d'une **répétition** et d'une **régularité du travail** dans le temps (2 ans), à la fois pour acquérir les notions et pour progresser dans leur appropriation.

2.2 L'objectif de former 50 personnes en 3 ans a été partiellement atteint et le calendrier prévisionnel a pu être respecté

Sur deux ans⁶, 11 journées de formation organisées sur 7 sites ont mobilisé 56 participants. Cela correspond à :

- 31 Intervenants Experts d'Usages formés, dont 15 sur deux modules de formation
- 10 professionnels ayant bénéficié du 2^{ème} module de formation.

Organisme	Date	Lieu	Nombre de participants	
			D'Intervenants Experts d'Usages	professionnels
FORMATION – MODULE 1				
Evoludia	09/11/22	Morangis	5	
Odynéo	17/11/22	Virieu le Petit	5	
ADIMC 72	21/02/23	Le Mans	2	
Cap Devant	09/03/23	Paris	6	
AAIMC NE	22/05/23	Reims	3	
Alpysia	03/07/24	Epagny (siège)	6	
Oxance	15/11/24	St Jean de Moirans	4	
TOTAL FORMATION MODULE 1			31	
FORMATION – MODULE 2				
Odynéo	01/02/24	Virieu le Petit	5	2
Evoludia	08/02/24	Morangis	5	3
ADIMC 72	21/03/24	Le Mans	2	2
AAIMC NE	28/03/24	Reims	3	3
TOTAL FORMATION MODULE 2			15	10

2.3 Le programme a contribué au développement des compétences des Intervenants Experts d'Usages sur leur manière d'intervenir auprès des futurs soignants et travailleurs sociaux

Il est toujours difficile de mesurer l'effet réel d'un programme de formation, indépendamment des caractéristiques des apprenants et des contextes d'interventions.

Nous pouvons cependant nous appuyer sur différents types de données pour constater l'effectivité du développement des compétences des apprenants au cours de l'expérimentation.

Sources : observations, questionnaires d'évaluation de satisfaction, évaluation continue des acquis de formation, suivi des interventions des Experts d'Usages, questionnaire et entretiens d'évaluation du programme expérimental, quiz « message fort et anecdotes.

⁶ entre le 9/11/22 et le 15/11/24

On peut s'appuyer notamment sur le Modèle de Kirkpatrick pour aborder les différents niveaux d'évaluation. L'observation de l'impact (niveau 4) sera plutôt abordée dans la suite du document.



➤ Les apprenants ont réagi très favorablement à la formation (y compris dans ses différentes modalités)

S'agissant de ce niveau 1 (la réaction des apprenants à la formation), tous les participants ont en effet montré à la fois une motivation à participer aux deux modules de formation en présentiel et aux activités proposées dans ce cadre, et exprimé une totale satisfaction à l'issue de ces temps de formation⁷.

Au début du programme j'idéalisais un peu ce que ça pouvait être ; du fait que j'ai des facilités à l'oral, je pensais que ça pourrait être facile pour moi.

Aujourd'hui je me rends plus compte de la réalité, des ressources qu'il faut déployer. J'ai réalisé que c'était dur.

Il y a le contenu d'une vraie formation ; On a le sentiment justifié d'être dans une vraie formation pleine et entière, ce qui est exceptionnel pour un public qui n'a pas accès habituellement à la formation.

➤ Les différentes compétences attendues ont été acquises par les participants aujourd'hui diplômés

Un des participants résume très bien les attendus et objectifs du programme de formation :

C'est un programme qui permet de partager notre vécu et nos connaissances avec ceux qui se forment pour exercer des professions qui nous entourent. Ce programme nous permet de faire cela avec plus de méthode pour être plus efficace.

Pour rappel, les objectifs pédagogiques avaient été ainsi définis à l'issue de l'état des lieux :

- Préparer une intervention auprès de futurs professionnels
- Travailler sa posture et sa légitimité en tant qu'intervenant expert d'usages
- Formuler un message fort et y associer une ou plusieurs anecdotes pertinentes
- Utiliser les messages forts sur la Paralyse Cérébrale grâce à des outils adaptés.

Les compétences visées ont été globalement acquises, notamment en termes de posture et de méthodologie. L'évaluation des acquis a porté à la fois sur l'analyse des productions remises, et sur les observations et mises en situations lors des journées de formation.

Les retours des participants soulignent leur propre appréciation quant au développement de leurs compétences.

Les axes que nous avons travaillés :

- Adopter une approche méthodique,
- Définir un squelette, une trame pour le déroulé en fonction du temps imparti et du public visé,
- Identifier les axes d'amélioration,
- Renforcer la confiance en soi,
- Clarifier ses perceptions sur ces interventions et ses capacités/compétences ».

⁷ voir en annexe le bilan de la 1^{ère} année d'expérimentation

En termes de **présentation** et de **posture**, la notion de « confiance en soi » est apparue à de nombreuses reprises.

*Cela a été une expérience enrichissante, tant sur le plan personnel que collectif. Ce programme m'a permis de prendre du recul et de **reconnaitre l'importance de mon vécu**. Le fait de partager mon expérience m'a donné **un sentiment de légitimité et d'accomplissement**. Cela m'a beaucoup aidé également à **renforcer et travailler la confiance en moi**.*

Plusieurs participants ont également reconnu avoir développé « une réelle capacité d'auto-évaluation » ; une « posture réflexive »

Par des conseils de prise de parole, cela m'a apporté de la confiance et une aisance pour me présenter devant un public

Ils insistent beaucoup sur l'intérêt de la **méthodologie acquise**, tant pour préparer son intervention (notions d'étapes de travail) que pour formuler un message fort associé à une anecdote.

Formulation d'idée de message fort anecdote

S'auto analyser, s'améliorer

Surtout préparer :

-un plan structuré comme un cours

-des parties et sous parties

-Des phrases succinctes et concises

Se préparer en amont – Prendre contact avant / accessibilité des lieux.

Le public cible

Se mettre en accord sur la répartition des parties pour l'intervention

Gérer mon temps

Respecter mon plan (le plus dur)

Employer des termes simples

Finir sur une question ouverte pour relancer le débat

Apprendre à véritablement partir et travailler autour de mon expérience, de mon vécu, pour en générer des anecdotes et ainsi renforcer notre message. J'ai pris conscience de l'importance de mon discours et cela m'a permis de prendre un peu plus de place dans les interventions et leurs préparations

La formation m'a apporté une méthode pour construire un témoignage.

Ils insistent également sur l'importance d'**adapter** un message et un discours :

Utiliser des anecdotes concrètes pour illustrer mes propos et faire que mon message sera adapté aux professionnels.

J'adapterai mon intervention en fonction des attendus du centre de formation (focus sur un type de handicap par exemple)

➤ **Les professionnels participant ont souligné l'évolution, tout au long du programme, des compétences des Intervenants Experts d'Usages qu'ils accompagnent**

Cela rejoint le niveau 3 du Modèle de Kirkpatrick avec la question de l'utilisation en situation et de la mise en œuvre des compétences acquises. Celles-ci s'observent à la fois dans les différentes interventions réalisées, mais aussi dans d'autres contextes (relations avec les professionnels, différentes prises de parole, interviews, interventions dans le cadre de CVS ...).

Les différents échanges au cours de l'expérimentation ont confirmé cette évolution perçue, notamment en termes de confiance en soi et d'affirmation de soi, mais aussi d'organisation et de préparation, ainsi que de structuration des propos.

Plusieurs commentaires formulés dans le questionnaire d'évaluation du programme apportent des précisions (ci-dessous les réponses à la question « Avez-vous perçu une évolution dans les compétences des Intervenants Experts d'Usages ? ») :

Evolution pour [l'expert d'usages] dans la manière d'aborder l'intervention : il arrive aujourd'hui à se décentrer du témoignage pour ratisser plus large et parler d'autres situations et habitats possibles

Une forte évolution en termes d'autodétermination et d'autonomie, ainsi que dans la capacité à expliquer des situations complexes ; [il] est plus sensible aux problèmes, aux difficultés qui l'entourent

Evolution remarquable en termes de prise de confiance des résidents

Cette formation a véritablement aidé [les Intervenants Experts d'Usages] à gagner en assurance et en capacité à prendre la parole et délivrer un message devant un groupe de personnes. Et à y prendre véritablement du plaisir.

➤ **Au-delà des participants du programme, les retours des bénéficiaires à l'issue des interventions des Experts d'Usages soulignent les compétences développées**

Les données ci-dessous renseignent également sur la notion de mise en œuvre des acquis en situation (niveau 3). Elles se basent sur les réponses à deux questionnaires de satisfaction post intervention à destination des centres de formation : l'un pour les élèves ayant assisté à une intervention, l'autre pour les organisateurs / responsables de formation.

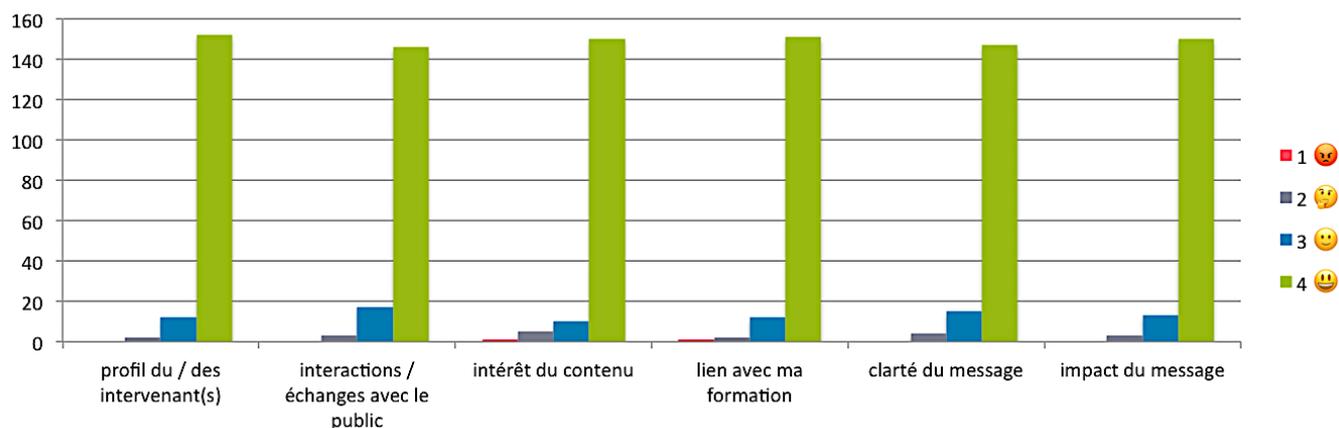
Une responsable de formation, interrogée dans le cadre de l'évaluation, s'est dite surprise de notre démarche car elle « n'avait pas imaginé que cela s'inscrivait dans un tel programme ».

Elle a pu percevoir l'expertise de l'intervenant concerné, notamment par rapport à d'autres types de vacataires : selon son expérience, les personnes – y compris les professionnels non formateurs – « viennent plus souvent avec un témoignage qu'un réel message à transmettre ». Leur intervention n'est souvent « pas adaptée en termes de posture ». « Si les étudiants ne posent pas de questions, on se retrouve vite au bout d'un échange. » Or, « phénomène générationnel », les étudiants se montrent « assez peu réceptifs globalement ».

Les retours des élèves ayant assisté à l'intervention d'un ou plusieurs Experts d'Usages sont très positifs

En fonction des critères interrogés, entre 96 et 98% des participants (futurs professionnels) ayant répondu au questionnaire de satisfaction se sont dits « satisfaits » ou « très satisfaits » de l'intervention des Experts d'Usages à laquelle ils ont assisté. Plus de 90% se disent très satisfaits de l'intérêt du contenu, de l'impact du message ou encore du lien avec leur formation.

Voici le détail des différents items interrogés :



Ces données s'appuient sur 166 réponses, concernant neuf interventions réalisées au cours l'année 2024 par sept Intervenants Experts d'Usages issus de trois groupes locaux.

On peut citer quelques remarques complémentaires issues des questionnaires participants, soulignant à la fois l'intérêt de la « rencontre » et de l'échange, et le contenu proposé :

- | *Intervention très intéressante et enrichissante*
- | *Contenu très riche et échange très intéressant.*
- | *Intervention de qualité, avec respect et complicité*
- | *Intervention riche d'exemples qui a permis des échanges très intéressants avec les étudiants*
- | *c'était parfait très authentique, très agréable et compréhensible.*
- | *J'ai été étonnée d'apprendre énormément de chose dont je n'avais pas connaissance et dont je n'étais pas consciente !*
- | *J'aime beaucoup le fait qu'on ait de l'interaction avec [l'expert d'usages – NB qui utilise la CAA] et pas seulement avec le professionnel accompagnant.*
- | *(C'est un homme exceptionnel qui véhicule des valeurs fortes !*
- | *Intervention enrichissante, témoignage pertinent, totalement en lien avec ma formation*

Un étudiant a suggéré en termes de prolongements, de programmer une visite de la MAS.



PERTINENCE DU PROGRAMME

→ L'évaluation de la pertinence du programme conduit à analyser les **moyens mis en œuvre au regard des objectifs définis**.

Les moyens (organisation, durée, outils mis en œuvre ...) sont-ils adaptés, pertinents, suffisants ?

POINT(S) FORT(S)



Démarche de co-construction du programme
Diversité des outils pédagogiques conçus sur mesure
Profil de la cheffe de programme
Disponibilité et qualité des échanges avec les coordinatrices
Importance du rôle des pairs et du groupe
Temps de partage d'expériences
Ajustement régulier pendant la durée de l'expérimentation

AXE(S) D'AMELIORATION



Anticipation dans le pilotage
Remontée d'informations et outils de suivi
Adaptation fine des outils aux besoins du public cible
Plus de temps d'accompagnement des groupes locaux
Accompagnement des binômes animateurs
Date de remise des diplômes à revoir

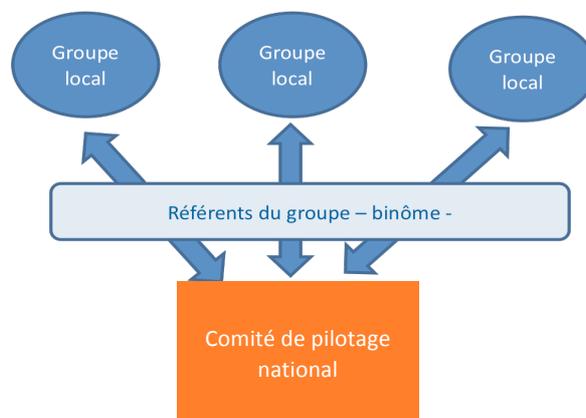
Les moyens mis en œuvre

Le pilotage du projet, la coordination et le suivi ont permis une prise en compte de certains besoins chemin faisant

Rappelons que dans sa phase expérimentale, l'organisation du programme national s'est appuyée sur une articulation entre un comité de pilotage national et des groupes locaux.

Le comité de pilotage national (décrit précédemment dans la 1^{ère} partie) était composé de :

- l'équipe de coordination (voir ci-dessous),
- la Fédération Paralysie Cérébrale France, porteur du projet,
- les binômes de référents (expert d'usages / professionnel) représentant les groupes locaux.



➤ L'équipe de coordination du programme est appréciée notamment pour sa disponibilité et sa complémentarité

L'équipe de coordination en charge de l'animation est composée de Julia Boivin (conceptrice et cheffe de programme, formatrice) et de Camille Gilibert (formatrice et directrice de GECA), avec des profils complémentaires associant différents niveaux d'expérience et d'expertise (gestion et accompagnement de projet, pédagogique et expertise d'usages ...).

Parmi les points forts du programme, ont été cités par les participants (Intervenants Experts d'Usages et professionnels) le rôle et la posture du binôme, notamment : « l'écoute » ; « une approche pédagogique et bienveillante », « des conseils, de l'empathie », « leur grande disponibilité, bienveillance et réactivité » ainsi que « les comptes rendus de qualité ».

➤ Le profil de la cheffe de programme est une force du programme

Nous avons demandé aux participants leur avis sur le profil de la cheffe de programme, et sur le fait qu'elle soit elle-même porteuse d'une paralysie cérébrale, et qu'elle ait développé une expertise d'usages associée à ses expertises de formatrice et conférencière.

Tous les participants Intervenants Experts d'Usages interrogés considèrent que ce point représente une force du programme :

Le fait que Julia soit porteuse de paralysie cérébrale est utile dans son approche ; elle est bien placée pour comprendre certaines choses ; elle peut se mettre à notre place, c'est top. Seule une personne qui vit et qui est consciente des difficultés de son handicap, peut apporter un point de vue "expert" à ce projet. Elle a plus de légitimité à intervenir auprès de nous. Elle montre qu'on a des compétences (en donnant elle-même des conférences). Cela aide à réduire les stéréotypes et les préjugés, les malentendus. Julia incarne le fait que nous pouvons être porteur de handicaps et expert. En présentant ce programme, elle montre ses compétences en gestion de projet, en communication et cela nous inspire. Julia est vraiment la personne qui m'a le plus inspiré et surtout redonné de la légitimité.

Cela apporte une crédibilité à ses propos. C'est un exemple à suivre, elle est motivante, donne envie d'avancer avec elle.

A travers ces propos, on perçoit l'importance du leadership de la cheffe de programme, qui transcende une idée en projet collectif et donne vie à une vision partagée, rassemblant les énergies individuelles autour d'un horizon commun.

Ils illustrent également la théorie de l'apprentissage vicariant⁸ ou par modelage, fondé sur l'observation réfléchie d'un modèle. Pour Bandura, les apprentissages par l'expérience directe peuvent prendre place de façon vicariante, en observant le comportement d'autres personnes. Pour que celui-ci soit plus efficace, l'observation doit concerner des pairs signifiants, c'est à dire des personnes partageant un certain degré de similitude qui favorise le processus d'identification. Celui-ci a pu être observé entre les participants et la cheffe de programme, au regard du vécu partagé d'une situation de handicap, d'une paralysie cérébrale ainsi que d'une volonté de porter un discours.

➤ Porteur de ce programme expérimental, la Fédération Paralysie cérébrale France en a été un acteur à part entière

Le Président et le Délégué général, secondés par l'assistante de direction, ont été présents et soutenant tout au long de ces années, avec notamment :

- La présence aux réunions du comité de pilotage national, marquant l'effectivité de l'intérêt porté aux différents participants du programme ;
- Le dialogue – aux côtés de Julia Boivin – avec les différents partenaires du programme tout au long de la durée de l'expérimentation ;
- L'initiative et le pilotage des diverses actions de communication et de promotion du projet (cérémonie de remise des diplômes, annuaire des Intervenants Experts d'Usages, conférences de presse, webinaire, page du site internet dédiée à l'Académie ...) ;
- La promotion du programme auprès de différentes instances (Ministères sociaux, Caisse nationale pour la solidarité et l'autonomie – CNSA, Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique – FIPHFP, Caisse des dépôts et consignations ...)
- La place accordée au programme dans le déroulement de ses congrès fédéraux (deux éditions pendant l'expérimentation).

En outre, la Fédération Paralysie Cérébrale France s'est saisie, dès le démarrage du programme, de la question subsidiaire du statut et de la rémunération des Intervenants Experts d'Usages, avec le lancement d'une étude juridique et la sensibilisation des ministères sur ce sujet (voir ci-dessous la partie impact).

➤ Le calendrier était globalement tenable et cohérent

Le calendrier prévisionnel a pu être dans l'ensemble respecté sur les 3 années d'expérimentation, notamment s'agissant :

- des étapes initialement envisagées : réalisation de l'état des lieux et premiers modules de formation,
- de la régularité des réunions du comité de pilotage national,
- de la remise des livrables attendus sur le plan national.

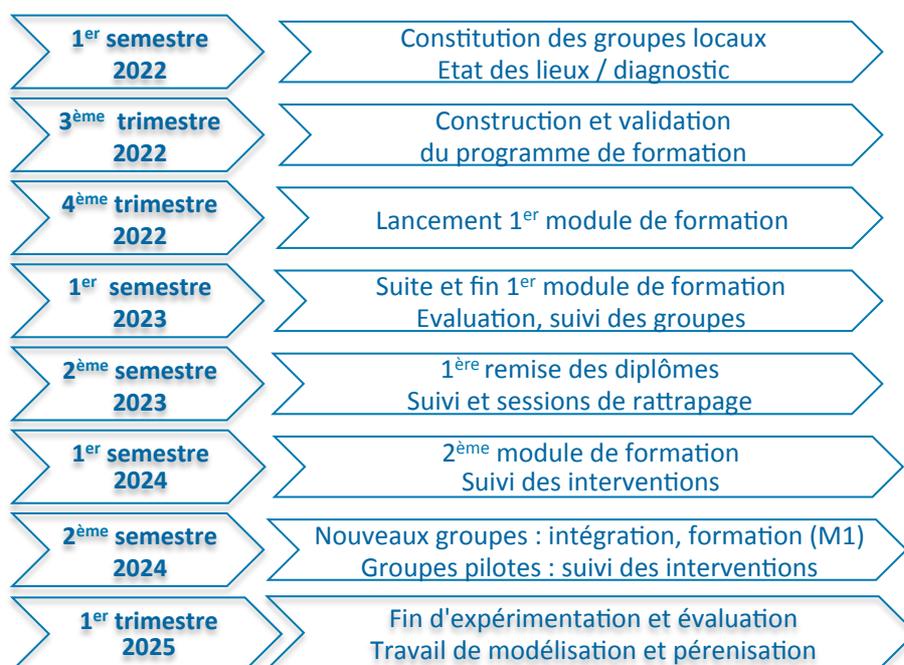
En revanche quelques aspects sont à noter dans la cohérence du calendrier :

- **la remise des diplômes semble être intervenue trop tôt sur le plan pédagogique**, c'est à dire avant le second module de formation sur site (bien qu'ayant eu un intérêt symbolique ainsi qu'en termes de dynamique de projet) ; *un groupe s'interroge « Peut-être aurait-il fallu ne*

⁸ Théorie de l'apprentissage social – Albert Bandura (1963)

pas diplômé tout de suite, attendre que les interventions soient au niveau attendu (comme dans toute formation), pour ne pas envoyer de message contradictoire ? » ;

- lors de la 2^{ème} année **des ajustements ont été réalisés** en termes de renforcement de l'accompagnement pédagogique et du suivi des groupes pilotes⁹ pour tenir compte des principaux constats : delta entre ce que les futurs Intervenants Experts d'Usages avaient l'habitude de faire en intervention et ce que la formation leur propose d'acquérir ; importance d'un rythme adapté et de temps pour assimiler des informations. Cette prise en compte du temps nécessaire pour la compréhension, la maturation et le développement des compétences étant un des principaux leviers de réussite du programme ;
- **des difficultés ont été relevées en termes de respect des délais de remontée des travaux** des participants (formulation des messages forts et anecdotes), ce qui interroge, d'une part, sur l'organisation des groupes et le rôle des animateurs du groupe, et, d'autre part sur la clarification des conditions d'engagement des participants ;
- **l'ouverture du projet à de nouveaux groupes a été différée** (de 6 mois) entre la 2^{ème} et la 3^{ème} année), afin de tenir compte des besoins ci-dessus évoqués ;
- **Le présent rapport d'évaluation intervient avec un mois de retard** – compte tenu de difficultés de remontées de données, ainsi que de changements ou interruptions apparus dans certains groupes.



➤ L'organisation du programme se heurte à des difficultés récurrentes en termes de remontée d'information

Critères d'évaluation : qualité et régularité des remontées d'information, des échanges, utilisation de l'espace partagé, adaptation et appropriation des outils de suivi

Les différents groupes se sont très diversement saisis des outils de suivi proposés (questionnaires d'évaluation, calendriers et fiches retour d'interventions), globalement peu utilisés et remontés.

Malgré une bonne qualité des échanges entre les groupes locaux et la coordination (soulignée comme un des points forts), le fonctionnement du programme rencontre comme limite principale un

⁹ voir en annexe la note d'avancement à mi-parcours – juillet 2023

manque de remontées d'informations vers la coordination nationale, avec la nécessité pour celle-ci d'aller vers les groupes locaux, avec de nombreuses relances par courriel, téléphoniques ...

Ce qui implique d'une part un temps important, difficilement évaluable et très sous-estimé dans les discussions budgétaires. D'autre part, cela a induit un fonctionnement parfois autoritaire – avec quelques « rappels à l'ordre » sur la dernière phase du programme (2^{ème} semestre 2024) – peu agréable pour les parties prenantes.

Sur cette dernière période et avec l'arrivée des nouveaux groupes locaux, un suivi plus rapproché a été mis en place (avec des temps de visioconférence réguliers avec chacun des groupes locaux), mais n'empêchant pas la nécessité de relances concernant la remontée d'informations.

➤ **L'accompagnement des binômes référents dans leur mission de co-animation est un axe d'amélioration**

Critères d'évaluation : profil, implication, sentiment d'être à l'aise dans ce rôle, complémentarité, rôle effectif de l'expert d'usages, articulation, évolutions éventuelles ...

Le rôle des binômes de référents (en principe un expert d'usages et un professionnel) est principalement de :

- Représenter la complémentarité entre Intervenants Experts d'Usages et professionnels,
- Assurer le bon déroulement des travaux du groupe local et la régularité des réunions planifiées (une par mois environ),
- Organiser la remontée d'informations et le rendu des travaux obligatoires vers la coordination,
- Assurer la continuité de la représentation du groupe local au niveau national (comité de pilotage national pour la phase expérimentale).

Comme indiqué précédemment, le fonctionnement des groupes locaux est basé sur un principe d'autonomie et s'est caractérisé par une diversité de profils de binômes, le seul critère étant la motivation et l'engagement sur la durée. Sur ce dernier point, nous précisons plus loin les effets d'une discontinuité de présence ou d'un manque de motivation des professionnels dans un binôme.

Nous avons perçu au fil de l'avancement du programme certaines difficultés pour les binômes à assurer leurs missions, et nous avons proposé, à mi-parcours, un temps d'entretien avec chacun, ainsi qu'un questionnaire en ligne afin de mieux qualifier ces difficultés. Ces éléments ont fait l'objet d'une note (voir en annexe) et ont pu permettre de définir quelques points d'attention sur le fonctionnement des groupes et son soutien notamment institutionnel (voir ci-dessous).

Au-delà du fonctionnement du groupe local, l'accompagnement du binôme dans son rôle de référent et d'animation est apparu comme un des points à améliorer pour la suite. Un des experts référents formule ainsi la « *demande d'une préparation en amont pour avoir des clés afin d'animer le groupe local* ».

L'intérêt d'accompagner les binômes dans leur mission comporte différents aspects :

- préciser les attendus de celle-ci et points de vigilance : prendre en compte pour l'expert d'usages référent la préoccupation supplémentaire (au-delà des attendus de la formation) ; promouvoir la co-intervention avec une recherche de complémentarité
- apporter des outils pour l'animation des groupes ;
- soutenir une possible évolution dans le temps ;
- proposer un accompagnement régulier par visio.

NB : au-delà de ces besoins complémentaires repérés et / ou exprimés, nous avons pu observer pour certains une valeur ajoutée à l'exercice de ce rôle en termes de développement de compétences, notamment d'aisance et de prise de confiance pour les Intervenants Experts d'Usages. C'est plus particulièrement le cas pour l'un d'eux dont la place vis-à-vis des participants du groupe a sensiblement évolué en termes de soutien. Cela s'est déroulé parallèlement à un retrait progressif du binôme professionnel (du fait d'une prise de fonctions complémentaires).

Remarque : Certains participants ont fait remonter la question, dans le cadre de cette évaluation, du fonctionnement du groupe national. Celle-ci pouvant être liée à une certaine frustration quant au manque de temps avec la coordination nationale pour les participants non référents.

On peut rappeler ici que la phase expérimentale et la co-construction du programme nécessitaient des réunions régulières à l'échelle d'un groupe plus restreint (12 personnes environ). Dans la perspective du fonctionnement plus « routinier » de l'Académie, le comité de pilotage tel qu'il existait n'aura plus lieu d'être. Les réunions « nationales » ou intergroupes en visio auront plutôt vocation à réunir tous les participants, les points entre la coordination nationale et les binômes référents se faisant avec chacun des groupes.

L'ensemble du dispositif de formation s'est avéré pertinent

➤ Le contenu et les modalités de formation sont cités comme un des principaux points forts du programme

Les éléments ci-dessous font bien sûr écho à ceux décrits précédemment dans la partie « efficacité » du programme.

Plusieurs participants ont noté comme point fort le fait que le programme offre un dispositif de formation complet, adapté et co-construit.

Il y a le contenu d'une vraie formation ; un vrai travail d'apprentissage.

On a le sentiment justifié d'être dans une vraie formation pleine et entière, ce qui est exceptionnel pour un public qui n'a pas accès habituellement à la formation.

A aucun moment je n'ai senti des longueurs ; chaque chose dite a son importance

Le contenu de formation est top ; Il n'y a rien à enlever !

Rappelons les différents éléments du programme de formation.

2 modules de formation

Thème	Public	Durée	Format
« Être à l'aise en tant qu'intervenant expert d'usages »	Intervenants Experts d'Usages	1 jour	présentiel
« Consolidation des compétences de l'intervenant expert d'usages »	Mixte : IEU et professionnels	/ 5h	dans les GL

Les journées de formation en présentiel ressortent comme un point fort du programme.

Le premier jour de formation un vrai plaisir d'échanger avec des personnes en situation similaire.. L'esprit de groupe, on se sent moins seuls dans « la jungle ».

La 2^{ème} journée c'était vraiment une confirmation de l'engagement

Du fait qu'on a un bagage plus important, la 2^{ème} journée semble plus interactive, elle part plus de notre pratique.

J'ai surtout apprécié les mises en situation et la question de Julia (dans la peau d'une élève) qui posait une question sur la sexualité.

2 webinaires

Thème	Public	Durée	Format	Dates	Nombre
« La place du professionnel dans les interventions des IEU »	Mixte : Intervenants	2h30	visio	26/05/23	11
				09/12/24	29
« Interagir avec un groupe lors d'une intervention d'IEU »	Experts d'Usages et professionnels			17/10/23	13
				21/01/25	22

Chaque webinaire a été proposé deux fois au cours de l'expérimentation, avec au total 75 présences.

Les participants ont fait des retours positifs sur ces webinaires, qui permettent d'approfondir des contenus abordés en formation sur site et une autre modalité d'appropriation des contenus. Le second webinaire sur les techniques d'animation a également permis de revenir sur les notions de messages forts et anecdotes.

En outre, ces webinaires représentent une occasion relativement rare de se rencontrer entre participants du programme en « intergroupe ». Un participant a également :

apprécié le fait de déconstruire les préjugés grâce aux échanges entre les participants. J'ai retenu que quelqu'un qui ne peut pas s'exprimer verbalement puisse être intervenant.

Seule la durée et la densité des échanges a pu être notée comme un point d'amélioration (au regard de la fatigabilité des participants). Ainsi, un temps de reprise après les sessions de formation en distanciel s'avère nécessaire pour certains groupes / participants, assuré parfois pas les professionnels mais qui pourrait faire l'objet d'un accompagnement par l'équipe pédagogique.

Des outils pédagogiques créés sur mesure, au fil de l'évaluation des acquis et des besoins, et mis à disposition des participants :

- module vidéo « pyramide inversée » sur messages forts et anecdotes,
- grille d'auto-évaluation des messages forts et anecdotes,
- fiche « c'est quoi une anecdote personnelle »,
- arborescence pour l'articulation thématique – messages forts – anecdotes,
- fiche synthèse « La place des professionnels dans les interventions d'Experts d'Usages »,
- fiche pédagogique « Techniques d'animation pour être à l'aise dans son intervention ».

L'arborescence : si cet outil a permis de mieux intégrer la logique de l'articulation entre thématique / message fort / anecdote, sa configuration (présenté notamment sous forme de schéma sous diaporama) a pu gêner certains.

au départ c'était difficile car il y avait pas mal de flèches mais Julia nous a bien réexpliqué l'intérêt et la mise en pratique (peut être des tuto explicatifs en vidéo pour les personnes ayant des problème de praxi).

Cet outil est inexploitable pour moi. Je ne peux pas écrire seul sous cette forme (dyspraxie).

Le livret pédagogique « préparer mon intervention »

Ce livret reprend tout ce à quoi il faut penser pour préparer son intervention, depuis la prise de contact avec le centre de formation jusqu'au temps de débriefing après l'intervention.

Ce livret conçu avec les participants du programme, à partir des expériences et besoins des futurs Intervenants Experts d'Usages, a été pensé dans un format accessible avec un contenu concret et pratique.

La plupart des retours des utilisateurs sont très positifs :

« Le livret est très bien fait » ; « facile à lire et à comprendre ». « Il est bien séquencé, le code couleurs est très utile pour avoir des repères visuels ».

En revanche pour une des participantes il n'est malheureusement pas accessible car « illisible ».

« J'aurais voulu des images, une taille d'écriture plus grosse ou un mode d'écriture dyslexique (lettres séparées) ».

Un espace partagé permettant l'accès aux différentes ressources, outils, supports (contribution possible des participants pour alimenter cet espace).

Nous n'avons pas de données précises quant à son utilisation. Celle-ci semble très variable selon les groupes et les participants. Deux Intervenants Experts d'Usages ont fait remonter des difficultés (voire impossibilité) d'accès.

L'accès est à ce jour ouvert aux binômes référents de chaque groupe local ; la question de pose pour la suite d'en permettre l'accès à tous les participants.

➤ **Les participants apprécient l'accompagnement proposé au-delà des outils et sessions de formation**

Une évaluation individualisée des productions des intervenants a été proposée à la suite des sessions de formation, avec formulation de conseils et pistes de travail, ainsi qu'une session de rattrapage.

Un des experts souligne ce qu'il considère comme les points forts du programme :

La disponibilité des formatrices

Prise en compte de toutes les difficultés de chacun échanger ensemble

Le coté individualisé pour reprendre les choses mal comprises

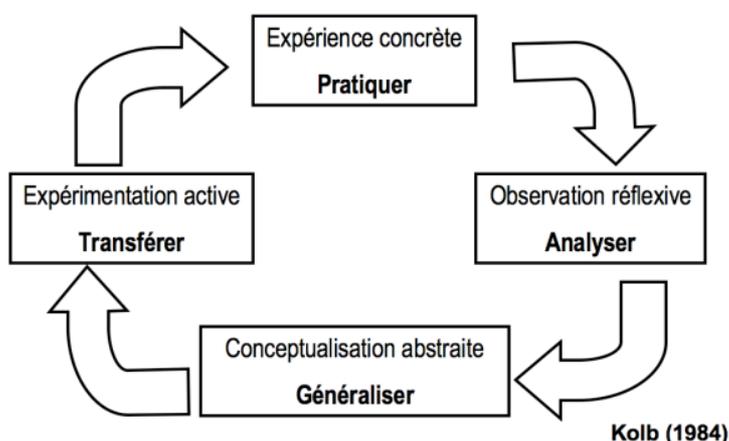
Une formatrice en situation de handicap et expert de la paralysie cérébrale et [la seconde] qui apporte un coté personne qualifié sur le champ « valide »

Le support créé en collaboration et la reprise ensuite en formation.

Un suivi individualisé d'un intervenant « auto-représenté » a été proposé sur un temps court sous la forme d'un suivi des interventions, d'une aide à la préparation et d'un coaching personnalisé sur le développement de la confiance en soi.

Des temps d'échanges de pratiques / partage d'expériences

Ceux-ci ont été proposés sur la dernière année de l'expérimentation et ont présenté avant tout un apport pédagogique important, notamment sur la capacité à prendre du recul sur son intervention, à analyser ses réussites, progrès et difficultés, ce que D. Kolb décrit dans sa théorie de l'apprentissage par l'expérience.



Les participants ont été souvent très présents lors de ces temps (pourtant à des horaires pas toujours pratiques en termes d'organisation et d'attention – vendredi de 16h à 17h après le comité de pilotage national).

Même des Intervenants Experts d'Usages, non encore diplômés, ont souhaité y participer pour apprendre de l'expérience des autres et mieux se projeter dans leurs interventions futures. Les retours des participants sont unanimement positifs.

➤ Les participants formulent certaines suggestions et demandes quant à l'évolution des modalités de formation

- Plus de temps d'échanges,
- Plus de temps d'échanges et de rencontre avec Julia et Camille pour l'ensemble du groupe car ces temps nous ont paru très précieux,
- Des visios avec le groupe entier,
- Plus de présentiel,
- Du travail en petits groupes,
- Plus de FALC,
- Plus d'outils (capsules vidéo, podcast ...),
- Permettre, autour de jeux de rôle par exemple, de proposer nos présentations, nos anecdotes, comme des mises en situations et d'échanger ainsi, tous ensemble, ensuite,
- travailler sur des sujets précis par exemple la santé ou autre.

Certaines thématiques de travail possibles sont évoquées, qui pourraient être travaillées au sein des groupes ou en inter-groupes :

- Réfléchir sur les titres d'intervention (idée : partager sur l'espace commun)
- Comment contacter les centres de formation (voir ci-dessus).

Le diplôme délivré à l'issue de la formation présente en tant que tel une importance

Les Intervenants Experts d'Usages – qui ont satisfait aux évaluations des acquis – reçoivent un diplôme, cosigné par le Président de la Fédération Paralysie Cérébrale France et la cheffe de programme, et remis à l'occasion d'une cérémonie. Ce diplôme permet aux Intervenants Experts d'Usages de se prévaloir d'un parcours de formation de qualité et d'une préparation auprès des tiers.

La formalisation de ce parcours par un diplôme dédié a pu avoir un effet très positif notamment en termes de reconnaissance, contribuant au renforcement l'estime de soi. On peut ici faire le lien avec la théorie de la reconnaissance du philosophe Axel Honneth, et la manière dont la reconnaissance sociale d'une personne, se traduisant par la reconnaissance d'un individu ayant des compétences (comme à travers ce diplôme) contribue au développement du sentiment d'estime de soi.

*Le fait d'avoir un diplôme en expert d'usages est très valorisant
C'est la première fois qu'on attend quelque chose de moi*

Au-delà de l'aspect symbolique du diplôme, le titre d' « intervenant expert d'usages » qu'il reconnaît est également porteur de sens. Un des participants diplômé indique avoir été sollicité par un centre de formation en raison du terme expert d'usages.

« ça claque ! », « cela contribue à changer le regard sur les personnes, qui, d' « assistées », sont plus perçues comme « actrices » ».

Le groupe constitue un moyen puissant de réussite du programme, notamment par le rôle de l'apprentissage par les pairs

Comme indiqué dans la description de l'organisation de l'expérimentation, ce programme tel que conçu par Julia Boivin s'est appuyé sur une complémentarité et une articulation entre sa dimension nationale (incluant la coordination et le pilotage) et ses parties prenantes au sein de groupes locaux. Au-delà de l'aspect « pratique » et organisationnel, ce parti pris avait également une forte dimension pédagogique et symbolique, selon laquelle les travaux au sein des groupes locaux contribueraient au développement des compétences des Intervenants Experts d'Usages.

Cette idée se réfère à de nombreuses approches et théories, citons notamment celle de l'apprentissage par les pairs, ou encore de la pair-émulation, selon lesquelles le contexte d'un groupe de pairs présente des intérêts multiples, contribuant à la prise de conscience et à l'apprentissage des participants (voir les remarques faites dans la première partie de rapport à propos de la création du module de formation).

Les propos des Intervenants Experts d'Usages l'illustrent très bien.

Sur le plan pédagogique :

Cela permet d'échanger des conseils et astuces

Cela permet de se questionner les uns les autres pour permettre d'avancer et comprendre la même chose

Avec le groupe, on a fait un état des lieux des témoignages qu'on pouvait apporter dans différents lieux de formation.

Mettre en commun des messages forts pour qu'ensuite chacun amène sa propre anecdote

J'aime beaucoup réfléchir en groupe, être en co-élaboration, dans le partage d'expérience

Mais également en termes de soutien et de reconnaissance

C'est rassurant de voir qu'on est pas seul à galérer

Les temps d'échanges permettent de faire retomber le soufflet des angoisses ; contribuent à faire retomber le stress

Permettent de se soutenir.

La pair émulation® peut être définie comme : « un **outil d'apprentissage, le plus efficace pour partager l'expérience**, les informations et transmettre un vécu personnel. Le but de la pair-émulation® est d'aiguiser la conscience des personnes handicapées sur les discriminations (...) auxquelles elles sont exposées. » Elle favorise « une prise de conscience des personnes handicapées sur leurs possibilités de participation au sein de la société. La pair-émulation soutient efficacement les personnes handicapées afin qu'elles puissent influencer leur environnement physique et social pour leur meilleure participation dans leur famille et dans la société »¹⁰.

On peut citer ici deux observations significatives faites (parmi d'autres) dans le cadre de l'expérimentation, qui représentent des moments forts de l'expérimentation :

→ La réunion d'un groupe local, à l'occasion d'un temps de formation, a permis l'émergence d'une prise de conscience collective et partagée d'un vécu de situations de maltraitance institutionnelle (comme indiqué dans la première partie du rapport). Ceci a été favorisé par un climat de confiance au sein du groupe, une posture très contenante des professionnelles, ainsi que le contexte de travail proposé par le programme, conduisant au récit d'anecdotes et la formulation de messages forts.

¹⁰ Définition du terme Vie Autonome, adoptée au Congrès de ENIL à Berlin (octobre 1992)

→ L'un des Intervenant Experts d'Usages, référent d'un groupe local, a peu à peu développé des compétences au-delà de celles attendues par le cursus de formation – en termes de soutien à d'autres participants (un expert d'usages et la professionnelle qui l'accompagne), notamment dans la préparation des interventions. Cet expert d'usages, utilisant un outil de communication alternative améliorée, est réellement devenu « facilitateur » de l'autre (également utilisateur de CAA). Si « *ça s'est fait naturellement* », on peut ajouter que le développement de ses compétences a progressivement induit une évolution du fonctionnement de son binôme avec un professionnel qui s'est peu à peu effacé.

La théorie de l'apprentissage vicariant d'A. Bandura, évoquée précédemment à propos du profil de la formatrice, pourrait être citée également ici, en suggérant de développer les expériences d'observation par un futur expert d'usages de l'intervention d'un pair. Rappelons que selon Bandura l'expérience vicariante ne remplace pas l'expérience directe, mais permet de l'inciter, de la faciliter, voire de motiver l'individu à prendre des risques et à s'y investir.

Les actions de valorisation et communication ont contribué à la mobilisation et la prise de confiance des participants

Une cérémonie nationale de remise de diplômes aux douze premiers Intervenant Experts d'Usages ayant validé la formation socle 1 a été organisée par la Fédération Paralysie cérébrale France en novembre 2023. Comme indiqué et bien qu'elle soit arrivée trop tôt en termes de processus d'apprentissage, cette cérémonie a eu un rôle très fédérateur dans le projet, et dans une certaine mesure mobilisateur.

Les retours des participants sont très positifs :

« *la cérémonie était à la fois simple, agréable, riche dans le contenu et bien cadencée* » ; « *une excellente organisation* » ; « *une belle occasion de se retrouver et d'échanger en vrai* ».

Cet événement a permis d'illustrer concrètement ce qu'est le programme et ce que font les Intervenant Experts d'Usages.

« *Pour une fois, ceux qui sont les premiers concernés sont au cœur de l'évènement et sur la scène* ».

Un annuaire des Intervenant Experts d'Usages a été constitué fin 2023, dans le prolongement de la remise des diplômes, afin de valoriser et centraliser la présentation des intervenants ayant validé la formation, pour communiquer auprès des centres de formation. Une mise à jour a été faite fin 2024 et pourra être renouvelée chaque année pour intégrer la présentation des nouveaux diplômés.

Des interventions en plénières et ateliers ont été proposées lors des congrès nationaux de la Fédération Paralysie Cérébrale France (sept. 2022 et avril 2024).

Deux conférences de presse se sont tenues (novembre 2022 et janvier 2025) avec la participation de différents Intervenant Experts d'Usages et **de nombreuses retombées médiatiques** dans la presse spécialisée (Hospimédia, Le média Social, ASH, Handicap.fr ...).¹¹

¹¹ <https://www.hospimedia.fr/actualite/articles/20231201-usagers-l-academie-des-experts-d-usage-a>
https://www.lemediasocial.fr/handicap-la-premiere-promotion-d-experts-d-usage-diplomes-par-paralysie-cerebrale-france_7qRpFe
<https://www.ash.tm.fr/hebdo/3292/formation/handicap-des-intervenants-experts-dusages-pour-former-les-travailleurs-sociaux-722129.php>
<https://informations.handicap.fr/a-paralysie-cerebrale-personnes-expertes-vont-former-pro-33981.php>

Des actions internes de promotion de la démarche auprès du réseau fédéral ont été conduites en vue de l'essaiage : webinaires fédéraux en juin 2023 et juin 2024, présentations du programme auprès des adhérents (Odynéo, ADIMC 72), lors des congrès de la Fédération (Reims et Angers), réunions avec des directions d'ESMS (Craponne, Oxance ...), contacts courriel ...

Le webinaire avait pour objet d'apporter des informations sur le programme de formation et l'Académie aux associations adhérentes de la Fédération, qui seraient intéressées pour candidater. Au-delà de la présentation du programme, certains binômes référents de groupes locaux ont ainsi pu témoigner de leur expérience de participation au programme, pour évoquer les intérêts et points d'attention de cette participation.

Un mini-site¹² est dédié à la cérémonie de remise des diplômes à la 1^{ère} promotion d'Intervenants Experts d'Usages ;

Un module vidéo¹³ propose une présentation de l'Académie par Julia Boivin à destination des personnes en situation de handicap et leurs accompagnants ; un autre est réalisé à destination des centres de formation.

Un module vidéo sur l'utilisation et la valorisation des savoirs expérientiels est *en préparation*.

Les meilleurs ambassadeurs restant les Intervenants Experts d'Usages eux-mêmes, nous pouvons partager les récentes interviews de trois d'entre eux qui présentent très bien le programme de formation :

- <https://frequence-sille.org/newsite/2025/02/18/academie-des-experts-dusage-temoignages/>
- <https://www.pourquoidoctor.fr/Articles/Question-d-actu/50488-Expert-d-usages-On-dediaboliser-handicap#gsc.tab=0>

La mobilisation de certains acteurs

➤ Les professionnels, non directement ciblés, ont un rôle indispensable

Tous les groupes « pilotes » ont connu sur la durée de l'expérimentation des changements au niveau des professionnels partie prenante (voir liste en annexe). Ceux-ci correspondent dans une certaine mesure aux évolutions « normales » de parcours professionnels mais peuvent aussi être un révélateur du contexte actuel très difficile (voire critique) que connaissent actuellement les structures médico-sociales.

Le turn-over des professionnels accompagnant les Intervenants Experts d'Usages a eu un impact significatif lorsqu'il concernait les référents des groupes – c'est à dire les professionnels qui s'étaient engagés à l'origine du projet dans l'animation d'un groupe, en binôme avec un expert d'usages.

Sur les cinq groupes pilotes ont été recensés au cours de l'expérimentation :

- 4 départs de référents professionnels (formation, démission, retraite) concernant 3 groupes
- une évolution des missions d'un référent au sein de l'association gestionnaire (impliquant plus de responsabilités et moins de disponibilité pour le projet),
- deux absences temporaires (l'une en début de programme pour congé maternité, l'autre très récemment pour arrêt maladie).

¹² <https://www.paralysiecerebralefrance.fr/academie-des-experts-dusages/>

¹³ <https://www.youtube.com/watch?v=kQgZOcWxv6Q>

Ces changements ont pu entraîner des effets très différents, souvent négatifs :

- le départ à mi-parcours de la référente d'un groupe n'a pas pu être compensé et a entraîné la suspension temporaire du groupe de l'expérimentation (après la remise des diplômes) ;
- pour un autre groupe, le changement de référent a pu entraîner, d'une part, une difficulté pour certains Intervenants Experts d'Usages en raison du lien relationnel très qualitatif qui était établi, d'autre part, une plus grande disponibilité en temps de la 2nde référente ;
- plus récemment, l'absence de la référente professionnelle d'un groupe, associée à des difficultés de différents ordres (institutionnelles, absence d'une experte d'usages et déménagement d'un autre) a conduit à une interruption des travaux du groupe ;
- pour l'un des groupes en revanche, le départ de la référente n'a pas eu d'incidence. Le relai a pu être assuré, ainsi qu'un temps de travail des professionnelles du groupe avec l'une des coordinatrices du projet ;
- enfin, l'évolution professionnelle et la moindre disponibilité d'un des référents a eu une conséquence positive, avec pour effet de contribuer à renforcer les compétences de l'expert d'usages co-animateur du groupe : celui-ci s'est plus investi et a pris conscience de son rôle de pair-aidant et de facilitateur pour un autre expert d'usages.

➤ **Le rôle des institutions et des gestionnaires est à réaffirmer et mobiliser**

Bien que pris en compte, le rôle des institutions (établissements et services, organismes gestionnaires) n'a pas été suffisamment défini au démarrage du projet.

Deux principaux éléments ont été relevés au cours de l'expérimentation quant à ce rôle dans le programme de formation des Intervenants Experts d'Usages :

- D'une part la manière dont les fonctionnements et contraintes institutionnels peuvent représenter un frein au fonctionnement des groupes locaux (insuffisance de temps dédié pour les professionnels ; non prise en compte des difficultés d'organisation du groupe, non reconnaissance du travail réalisé ...) ;
- D'autre part la prise en compte des Intervenants Experts d'Usages dans le fonctionnement de certaines institutions (notamment par le biais du conseil de la vie sociale ou de formations internes) ; une reconnaissance et une mobilisation par la direction générale des intervenants experts formés ont pu donner ont peu avoir des effets bénéfiques (sur la motivation du groupe à agir, le développement d'occasions d'expérimenter ...)

Bien que n'ayant pas fait l'objet d'une évaluation en tant que telle, ils confirment la nécessité d'un engagement réel et effectif des institutions dans la réussite du programme et l'accompagnement des participants – Intervenants Experts d'Usages et professionnels.



EFFICIENCE DU PROGRAMME

→ L'évaluation de l'efficacité du programme vise à observer les **moyens mis en œuvre au regard des résultats**.

Cette dimension n'est pas analysée ici de manière approfondie. A partir de quelques aspects de présentation repris ci-dessous, nous pouvons repérer les principaux points de forts et les axes d'amélioration dans la perspective d'une modélisation.

POINT(S) FORT(S)



Engagement du principal partenaire financier sur la durée de l'expérimentation

Engagement de la Fédération Paralysie Cérébrale France

Disponibilité des coordinatrices

Ajustement continu des actions au regard des moyens

AXE(S) D'AMELIORATION



Sous-estimation du coût du programme, notamment sur certains aspects

Renégociation annuelle des coûts du programme

Manque de prise en compte par les organismes gestionnaires des moyens organisationnels nécessaires

Mobilisation tardive des organismes gestionnaires dans le financement de la formation

Pas de mobilisation de certains acteurs / financeurs au stade de l'expérimentation (CNSA, fonds de formation professionnelle continue)

Modèle économique à équilibrer ; financements conséquents et durables à rechercher au-delà de l'expérimentation

Le coût du programme expérimental comporte trois aspects

- d'une part les moyens liés son animation et tous ses aspects (animation des travaux du groupe national, construction des outils pédagogiques, conduite des journées de formation, différentes actions d'évaluation et de suivi des groupes locaux et intervenants ...)
- d'autre part la coordination, le pilotage et le développement du programme (réunions du comité de pilotage, temps de coordination, rencontre des partenaires, actions de valorisation du projet ...)
- d'autres coûts indirects recouvrent les moyens nécessaires pour le fonctionnement des groupes locaux et l'accompagnement des (futurs) experts d'usages (temps de travail des professionnels notamment).

La réussite de l'expérimentation s'appuie sur différents partenaires financiers mobilisés

- L'AGEFIPH, présent depuis le lancement du programme,
- Mutuelle Intégrance,
- ARS Ile-de-France.

Et en termes de mise à disposition de moyens (voir supra la partie sur l'efficacité du programme) :

- La Fédération Paralysie Cérébrale France,
- Les organismes gestionnaires et établissements et services d'implantation des groupes locaux.

L'évolution du coût de l'animation du programme reste limitée

Le tableau ci-dessous synthétise l'évolution du coût de l'animation du programme (prestation assurée par les deux coordinatrices au titre de GEFCFA) entre janvier 2022 et juin 2025.

données au 17 juillet 2024

	2022	2023	2024	2025 (6 mois)
Coût total annuel	16 425 €	28 800 €	49 800 €	24 900 €
Dont coût hors éval. et modélisation			29 600 €	14 800 €
Augmentation / n-1		75%	7%	0
Coût moyen annuel par groupe local	3 285 €	5 760 €	4 229 €	4 229 €

On peut préciser différents aspects de cette évolution :

- L'équipe projet s'est heurtée au fil de l'expérimentation à la difficulté, s'agissant d'un programme réellement et effectivement co-construit, à estimer son coût au sens de calibrer correctement les moyens nécessaires à la mise en œuvre. La renégociation chaque année a pu permettre cette réévaluation, mais ce qui a induit des temps supplémentaires de dialogue budgétaire, ainsi qu'une incertitude assez peu confortable.
Au regard de la complexité du projet, toutes les multiples et diverses composantes et questions pouvant être soulevées n'ont pas pu être prises en compte dès le démarrage, ni même parfois pour certaines d'entre elles au cours de l'expérimentation (quid par exemple, très récemment sur cette dernière année d'expérimentation, du suivi des Intervenants Experts d'Usages diplômés mais n'étant plus accompagnés par les établissements et services inscrits dans le programme ?) ;
- A noter qu'en 2023, le coût de l'animation a été réévalué, la 1^{ère} année d'expérimentation ayant permis de préciser des besoins au regard de l'ampleur que prenait le projet. Toutefois l'ensemble des propositions formulées n'a pu être validé et mise en œuvre, au regard des financements disponibles ;
- A noter également que dans la dernière phase (2024-2025) ont été distinguées les parties évaluation et modélisation des actions de formation, suivi, coordination pour un coût / groupe plus significatif ;

- L'évolution du coût traduit également l'évolution des moyens telle que décrite dans la partie précédente (efficacité) au regard des besoins constatés, avec par exemple : l'ajout de temps de webinaires, d'échanges de pratiques, d'accompagnement des groupes, de construction d'outils complémentaires, l'accompagnement ainsi que la montée en compétences des professionnels ;
- A noter enfin l'inscription de nouveaux groupes en cours d'expérimentation, qui n'a cependant pas entraîné une augmentation conséquente du coût du programme (cf coût moyen / groupe). Cette inscription de nouveaux groupes a permis de réajuster les moyens nécessaires – par rapport à ceux prévus pour les groupes « pilotes », notamment en termes de temps de recrutement, d'accueil et de suivi des groupes locaux.

Après plus de trois ans, on peut ainsi repérer quelques enseignements et axes d'amélioration concernant l'adaptation des moyens aux objectifs :

- Il reste difficile d'estimer et de valoriser certaines tâches, notamment les temps « indirects » d'ingénierie de formation, de valorisation, de coordination ou encore la mobilisation la cheffe de programme ou autres acteurs pour la communication sur le programme ;
- Il est indispensable d'assurer l'engagement des organismes gestionnaires, tant dans la place accordée par l'institution aux Intervenants Experts d'Usages et aux travaux du groupe, que dans la mise à disposition des moyens humains et matériels suffisants. Au-delà de la motivation très présente des acteurs de « 1^{ère} ligne », notamment les experts d'usages, il est en effet nécessaire de définir un contexte favorable et des assurances pratiques notamment en termes de temps de préparation en amont, mais aussi de transports, de défraiement et de valorisation des interventions ...

Un accompagnement des professionnels et des cadres des lieux de vie concernés serait nécessaire pour réfléchir à une organisation facilitatrice pour les professionnels et les experts d'usages ; en effet une inquiétude persiste sur la durabilité et la poursuite de la dynamique au sein du groupe, au regard du manque de soutien des professionnels sur le terrain, et dès lors que les Experts d'Usages ne prennent pas encore d'initiative pour s'auto organiser.

Certains aspects importants n'ont jusque là pas été pris en compte faute de moyens disponibles, et pourraient faire l'objet de développements utiles, tels que :

- Sur le plan pédagogique, des moyens dédiés à la création et à la formalisation des outils pédagogiques, ici conçus de manière un peu empirique, effectivement proches des besoins des participants mais pas toujours réellement adaptés (voir remarques dans la partie sur la pertinence du programme). Ainsi par exemple, pourraient être développés des supports « faciles à lire et à comprendre » (FALC) ou autres supports vidéos (voir en ce sens un financement proposé par l'AGEFIPH pour la réalisation d'une vidéo pédagogique d'ici 2026) ;
- La mobilisation d'expertises extérieures pourrait être recherchée, notamment sur les plans pédagogiques et de la communication ;
- Dans la perspective d'une pérennisation de l'Académie, un temps dédié au secrétariat et soutien administratif est également à prévoir ;
- Pour répondre aux exigences précitées de la mise en œuvre du programme au niveau des établissements participant, l'idée de mettre en place une ressource dédiée en local (type service civique par exemple) pourrait être étudiée ;
- Un financement dédié à la recherche (voir ci-dessous les liens possibles avec la recherche dans la partie « impacts du programme »).

La pérennisation du dispositif et la définition d'un modèle économique restent incertaines

Elles se heurtent aujourd'hui principalement à l'absence de financements dédiés à la formation des adultes en situation de handicap dès lors qu'ils n'exercent pas d'activité dite professionnelle : pas d'accès aux fonds de formation continue excepté pour les personnes travaillant en ESAT et pas d'obligation pour les établissements et services d'assurer le développement des capacités des résidents.

Il s'agirait donc de mobiliser les fonds de formation professionnelle continue – les professionnels étant concernés par le programme même s'ils n'en sont pas la première cible.

Dès lors se pose plus particulièrement la question de l'accessibilité financière du programme pour les personnes non accompagnées par des établissements et ne pouvant bénéficier du soutien de structures ou d'organismes gestionnaires.

Ces limites contribuent à souligner la manière dont la situation de dépendance peut être accentuée par le contexte sociétal et les écueils d'un système de type plutôt assistantiel.



IMPACTS DU PROGRAMME

→ L'évaluation des impacts du programme s'intéresse à ses conséquences et effets sur les différents acteurs internes et externes, voire plus largement sur la société.

Cette dimension se situe au-delà des objectifs du programme, dont la mise en œuvre a été évaluée dans la 1^{ère} partie.

Ces éléments sont plus difficilement objectivables et mesurables, bien qu'ils contribuent à l'importance et la valeur du programme, et permettent d'envisager sa pérennisation et son évolution.

Pour certains thèmes en particulier, ont été proposés des pistes d'amélioration ou prolongements possibles dans le cadre de l'Académie. Ils seront repris dans la modélisation en cours.

POINT(S) FORT(S)



Soutien à l'autodétermination
Posture professionnelle
d'accompagnement
Contribution au changement
de regard
Développement de la pair-
aide

AXE(S) D'AMELIORATION



Soutien au développement de l'autonomie
à travailler avec les Experts d'Usages et les
professionnels
Nécessité de dépasser les contraintes
institutionnelles par une charte
d'engagement
Lien à développer avec les centres de
formation
Lien avec la formation professionnelle
continue à renforcer
Développement des liens avec la
recherche
Question du statut et de la rémunération
des Intervenants Experts d'Usages

Impacts sur les acteurs

Des effets sur les Intervenants Experts d'Usages ont été observés, au-delà du développement des compétences attendues

Les participants soulignent un projet « dynamisant » et « puissant », ainsi que la variété des thèmes abordés. Pour plusieurs d'entre eux, le programme a contribué à renforcer le sentiment de légitimité et de capacité – y compris au delà des interventions auprès de futurs professionnels, par exemple dans le cadre d'instances associatives.

Un certain nombre d'éléments peuvent ainsi être observés, au-delà des objectifs initiaux de la formation :

- Un soutien au développement des quatre dimensions de l'autodétermination des personnes dites en situation de handicap,
- Des opportunités nouvelles d'intervention (au-delà des centres de formation),
- Le développement de la pair-aidance entre les Intervenants Experts d'Usages.

Ces constats liés au développement des compétences attendues dans la formation (voir ci-dessus) ont pu être faites à l'occasion des temps de formation et des différentes modalités d'évaluation (questionnaires, observations, réunions, productions ...). Ils sont corroborées par les propos des participants, interrogés sur ce que leur a apporté le programme et ce qu'il a changé dans leur quotidien.

En termes d'autodétermination, le travail réalisé par les participants sur ces trois années a contribué à développer les quatre dimensions¹⁴, plus particulièrement celle de l'empowerment et de l'autorégulation. Cela est notamment illustré par les propos de certains Experts d'Usages :

Empowerment psychologique

(le fait de se sentir capable et de sentir que nos actes ont un effet)

Sentiment de confiance, de compétence, de légitimité ; de l'assurance

Le programme m'a donné une légitimité pour intervenir en centre de formation mais pas que.

J'ai plus confiance en moi, j'ose faire plus de vidéos tik tok : je pousse mes coups de gueule et me filme.

Autonomie

(la capacité de décider et / ou de mener une action)

Ça me donne un peu de travail à faire et me valorise.

Autorégulation

(la capacité à s'organiser, à s'adapter à son environnement)

Ce que j'ai appris va me servir dans la vie de tous les jours. Ça nous apprend à être assidu, et à communiquer avec les autres.

Ça m'a permis de retravailler des compétences professionnelles, de structurer mes idées, de m'exprimer plus clairement, ce qui peut me servir aussi pour ma recherche d'emploi.

Autoréalisation

(Le fait de se connaître, la conscience de soi)

J'apprends à me connaître ; ça flirte avec mes limites et des choses auxquelles j'ai du mal à me confronter.

« Notre vie ne se résume pas au handicap »

¹⁴ Approche de Wehmeyer, M.L. (1999) A functional Model of Self-Determination

Cela a été une expérience enrichissante, tant sur le plan personnel que collectif. Ce programme m'a permis de prendre du recul et de **reconnaitre l'importance de mon vécu**. Le fait de partager mon expérience m'a donné **un sentiment de légitimité et d'accomplissement**. Cela m'a beaucoup aidé également à **renforcer et travailler la confiance en moi**.

Le programme a donné lieu à un développement et une diversification des interventions, notamment pour certains Intervenants Experts d'Usages, dans différents contextes tels que :

- interventions internes à l'organisme gestionnaire à destination de nouveaux professionnels (« formations passeport »),
- conférences lors de congrès,
- prises de parole dans diverses instances (...),
- conférences de presse,
- ...

Les Intervenants Experts d'Usages ainsi formés développent le sentiment d'être des « porte-parole d'autres personnes n'ayant pas la possibilité de s'exprimer », mais aussi des « ambassadeurs de ce programme » et d'une cause qu'ils représentent.

Pistes de travail / prolongements possibles

En termes d'axe d'amélioration, la contribution du programme au développement de l'autonomie des personnes accompagnées pourrait être affirmée et renforcée. Sur ce plan, on peut souligner les limites qui subsistent pour de nombreux participants, principalement liées à la situation de dépendance importante, dépendance aux professionnels pour l'organisation des groupes locaux, les liens avec les écoles, ou encore la préparation des interventions.

Cette dépendance est souvent perçue comme difficilement dépassable et faisant obstacle au développement de l'autonomie, au sens précité de capacité à décider, faire des choix, et agir par soi-même. Insistons sur le fait que l'autonomie d'action n'implique pas forcément de faire seul, mais d'être en capacité de mobiliser les ressources nécessaires.

Il convient de distinguer différents niveaux de « freins » repérés au développement de l'autonomie :

- *d'une part au niveau des capacités cognitives de certains participants : celles-ci n'ont pas été interrogées ni évaluées au moment de l'inscription dans le programme, mais ont pu se traduire notamment par des difficultés de compréhension, d'organisation de la pensée et de concentration¹⁵. A noter que ces difficultés peuvent être renforcées par le manque d'habitude à mobiliser leurs facultés cognitives – en raison notamment du peu d'occasions existantes ou d'opportunités offertes par l'environnement ;*
- *les difficultés de communication représentent un obstacle réel à la fois à l'identification des capacités des personnes, et à la sollicitation des aides nécessaires à l'autonomie ;*
- *enfin le contexte de vie de nombreux participants renforce de fait la situation de dépendance et les obstacles à l'autonomie, notamment sur le plan physique. En ce sens, un Intervenant Expert d'usages souligne les contraintes liées à la préparation (temps de lever, toilette, repas ...) plus prégnantes du fait de la vie en institution, et la difficulté qu'il rencontre à sensibiliser les professionnels pour assurer la préparation en vue d'une intervention.*

¹⁵ (voir aussi la question de l'alignement pédagogique dans la 1^{ère} partie du rapport)

Sur le plan psychique également, l'habitude liée à cette relation de dépendance aux professionnels peut amener les personnes à ne pas mobiliser l'aide dont elles auraient besoin, soit ne pouvant envisager la possibilité de faire par elles-mêmes, soit au regard des contraintes de l'aide à mobiliser.

Un travail plus spécifique sur cet axe serait donc opportun, avec par exemple un module de formation dédié, en s'adressant d'une part aux Intervenants experts d'usages (Comment je peux me préparer, seul.e ou avec de l'aide ? De quelle aide, quels outils puis-je avoir besoin ? ...) mais également aux professionnels afin de pouvoir mieux cibler l'aide à apporter (sur ce point voir ci-dessous l'impact sur la posture professionnelle).

Les professionnels participant au programme ont quelque peu évolué

Les professionnels, membres des groupes locaux, n'étaient pas le cœur de cible du programme, pour autant ils ont pu en bénéficier à leur niveau. Cette question a pu être soulevée dans l'état des lieux (voir la dernière partie du rapport) et elle est également ressortie à l'occasion des premières journées de formation au sein des groupes locaux.

Il est rappelé que ces premiers modules de formation (de même que l'ensemble du programme) visent le développement des compétences des Intervenants Experts d'Usages. Pour autant, l'évolution de ces compétences a de fait un impact sur la position de l'accompagnant. Il est ainsi apparu nécessaire de clarifier la place de professionnels éventuellement présents lors des formations, en tant que facilitateur et / ou accompagnant (voire co-intervenant).

Cette question de la posture renvoie notamment à la notion d'autonomie, et la manière dont les professionnels se situent au côté de la personne, pour « faire avec » elle, en soutenant sans diriger, sans « faire pour » ou seulement lorsque la personne le sollicite ainsi.

Ce sujet est donc abordé « en miroir » du point de vue des professionnels et Intervenants Experts d'Usages : ceux-ci sont en effet invités à se questionner sur leurs propres besoins et attentes, afin de solliciter et mobiliser de la part des professionnels l'aide dont ils ont effectivement besoin. C'est un travail souvent peu évident au regard de l'expérience durable de vie en établissement, avec des représentations et pratiques tendant souvent à entretenir la dépendance.

On peut évoquer par exemple une remarque d'un élève ayant assisté à l'intervention d'un expert d'usages, à propos de la place de la professionnelle :

Il faudrait laisser plus la personne suivre son fil d'échange / facilitatrice trop dirigeante

Pour tenir compte des besoins et demandes exprimés par les professionnels au début de l'expérimentation, et du constat des différences de posture chez les professionnels, plusieurs actions ont été mises en place à leur destination afin de les accompagner dans le soutien aux Intervenants Experts d'Usages (voir éléments de synthèse déjà écrits) : webinaire sur la place des professionnels dans les interventions des Experts d'Usages, et participation au deuxième module de formation aux côtés des Intervenants Experts d'Usages avec un temps dédié.

Globalement, la participation au programme a pu représenter une « expérience humaine et professionnelle ».

Le programme a permis un partage de connaissances pratiques et d'expertise.

La question du développement des compétences des professionnels ne faisant pas partie des objectifs du programme, elle n'a pas fait l'objet de modalités d'évaluation spécifiques.

Pour autant, les différents retours et observations ont permis de noter certains effets, notamment pour quelques professionnels en termes de :

- **Contribution au changement de regard**

Je n'imaginai pas avant cette expérience, que certaines situations puissent autant toucher, impacter les résidents que l'on accompagne.

Cela m'a apporté une meilleure prise de conscience du vécu des personnes accompagnées.

Mettre en avant l'expérience de la personne accompagnée pour ainsi valoriser cette dernière. Concourir à la sensibilisation et aux parcours de formations d'étudiants.

- **Contribution à l'évolution des pratiques, de la posture professionnelle, de la place dans la relation**

« Ces rencontres m'ont permis de faire de belles rencontres, et m'ont permis de renforcer l'importance chez moi de l'écoute, à la fois de mes collègues, mais surtout des personnes que j'accompagne ».

« Ma participation à ce programme a provoqué une sorte de renversement, m'amenant à une nouvelle place ».

- **Prise de conscience et capacité d'auto-évaluation**

« Une véritable remise en question quant à ma place au cœur de chaque accompagnement et co construction avec les résidents qui nous entourent ; Encore plus de discussion et d'échanges autour des problématiques rencontrées pour en tirer de véritables anecdotes ».

« La formation m'a apporté plus de méthodes de travail quant à la préparation et la construction des différentes interventions et sensibilisations réalisées conjointement avec (l'expert d'usages). Cela a permis de laisser plus de place à ce dernier, en fonction du sujet, des attentes.

La parole, le discours et le partage d'expérience sont toujours plus forts et parlants. Toute cette méthodologie m'a permis de prendre du recul et m'a aidé à ré-ajuster ma place et la juste distance dans cet exercice, avec les résidents avec qui je travaille.

Au delà de ces impacts « positifs », ont pu être repérées certaines difficultés, de différents ordres :

- En termes de posture : la difficulté à soutenir l'autonomie des personnes accompagnées, à trouver une juste place auprès des personnes accompagnées ;
- D'un point de vue méthodologique : le manque de outils adaptés à chacun des participants, la difficulté à poser des questions, « tirer le fil », à se montrer curieux et exigeant envers eux-mêmes mais également envers les personnes accompagnées ;
- Au niveau plus organisationnel : la difficulté à consacrer du temps au projet.

Pistes de travail / prolongements possibles

Ces difficultés seraient à analyser plus finement, notamment au regard de la diversité des profils de professionnels (diplôme, formation initiale, expérience), et des contextes institutionnels, avec parfois certaines contraintes de temps, de manque de ressources et de soutien de la professionnalité des accompagnants.

Un module d'approfondissement de ces aspects pourrait ainsi être proposé aux professionnels, en complément des temps de formation (J2 sur site et webinaires).

L'impact de la formation des Intervenants Experts d'Usages sur les futurs professionnels est difficilement évaluable, mais probable

L'observation de cet impact peut être ici envisagé à partir de certaines données :

- les retours des Intervenants Experts d'Usages à la suite de leurs interventions le cas échéant (questionnaire post intervention, échanges de pratiques, entretiens, questionnaire d'évaluation du programme),
- les éventuels retours des professionnels accompagnants,
- les questionnaires de satisfaction des participants (étudiants – futurs professionnels) post-intervention,
- les retours éventuels des référents de formation.

Les impacts attendus concernent en particulier :

- Une compréhension des messages portés par les Intervenants Experts d'Usages
- Une contribution au changement des représentations sur le handicap et l'accompagnement, avec un intérêt pour ceux-ci.

Du côté des Intervenants Experts d'Usages, le ressenti quant à l'impact et la perception de leur message est plutôt positif :

- Onze répondants sur quinze soulignent parmi les points positifs de leur intervention, l'impression que le message est passé ;
- treize font part d'une bonne interaction avec les participants ou d'un sentiment que le public était intéressé ;
- deux font part à l'inverse de leur impression que le message n'est pas passé.

De nombreux propos recueillis dans le cadre de l'évaluation du programme ou des échanges intergroupes corroborent ce sentiment :

*Je pense avoir contribué à **éveiller la conscience** de futurs professionnels. Cette sensibilisation est cruciale pour moi, pour changer les mentalités et favoriser une meilleure prise en compte des réalités des handicaps, dans leur pratique future.*

Du côté des participants (élèves) ayant répondu au questionnaire post intervention, on peut noter que les interventions des Experts d'Usages concernées ont eu un impact positif :

Provoque un débat positif sur une meilleure vision sur les difficultés de la vie en institution ainsi que de l'accompagnement.

Une nuance est à apporter sur le fait que 10 répondants sur 71 ont indiqué ne pas ou ne plus savoir la thématique d'intervention. Pour plusieurs (17) la thématique citée est « le handicap » ou « sensibilisation au handicap » ou « les personnes en situation de handicap » sans autres précisions ; ou encore (pour six) l'intervention était associée à un retour de stage.

Pistes de travail / prolongements possibles

A partir de ces constats, on pourrait envisager l'idée que les interventions des experts d'usages puissent être construites / affinées au regard des questions et interrogations des étudiants.

Des experts d'usages, s'interrogeant sur l'impact de leurs interventions, ont souligné l'intérêt de pouvoir revenir quelque temps après l'intervention pour échanger sur ce que cela a produit, sur les difficultés rencontrées, les questions que cela a posé. Cela renvoie à la réflexion sur l'articulation de ces interventions avec les programmes de formation (ex. : envisager une seconde intervention après une période de stage).

Par ailleurs, en termes de prolongement ou de développement de l'expérimentation, un projet de recherche axé sur les changements de représentations des futurs travailleurs sociaux semblerait nécessaire. Il pourrait s'appuyer sur un suivi d'une cohorte d'étudiants qui aurait assisté à une ou des interventions des experts d'usages, ou au moins des interviews à chaud et à froid après les interventions. Il s'agirait ainsi d'étudier l'impact de récits personnels sur la pratique professionnelle via des prises de parole excédant le simple témoignage.

Une autre piste intéressante consisterait dans l'analyse des apports que peut représenter une co-intervention avec un formateur (mise en perspective et en contexte des témoignages, inscription dans un cadre plus large).

Enfin, le développement des interventions des experts d'usages serait à concevoir, au-delà des écoles de formation et de la formation initiale, dans le cadre d'actions de formation professionnelle continue. C'est un des enjeux à explorer dans les futures actions de l'Académie, en se rapprochant des divers acteurs, bénéficiaires potentiels (établissements et services sanitaires ou médico-sociaux notamment), prestataires et financeurs (OPCO, ANFH ...).

L'impact sur les centres de formation reste difficile à mesurer

Les interventions des Experts d'Usages semblent contribuer à renforcer le changement de regard progressif, porté au niveau des centres de formation, selon lequel les personnes accompagnées sont sollicitées de plus en plus du point de vue de leur expertise que de leur « état ».

Un entretien avec une référente (responsable de formation d'éducateur spécialisé) corrobore cette évolution du regard : « On n'a pas attendu le législateur pour trouver une place à ces interventions ». Ce sont des « intervenants clefs ». En tant qu'organisme de formation, « on recherche des compétences, lorsqu'on sollicite un vacataire ou une personne accompagnée. » Or « tout le monde n'est pas en capacité de le faire ».

Ajoutons que pour ce même territoire, les Intervenants Experts d'Usages ou professionnels les accompagnant ont pu être parfois sollicités de manière plus anticipée et approfondie afin de « penser » et construire le lien entre l'intervention et le contenu de la formation (voir ci-dessous).

Cette évolution ne concerne pas tous les lieux de formation ... Beaucoup ne prennent pas le temps de préparer les interventions, ni d'un échange après celle-ci.

Du côté des centres de formation ayant répondu, il demeure **un certain flou quant à la perception de la thématique d'intervention** : deux référents sur sept parlent seulement de « témoignage » ou de « témoignage sur les expériences de vies en tant que personne en situation de handicap », un troisième de « journée thématique sur le handicap moteur, sensoriel, et polyhandicap ». Enfin, une personne ayant répondu résume le message formulé avec le terme « émouvant », ce qui peut paraître bien réducteur ...

Pistes de travail / prolongements possibles

La question du lien avec les centres de formation – la manière dont celles-ci perçoivent et sollicitent l'expertise des intervenants, la place qu'elles leur font dans les cursus et contenus de formation, l'échange proposé en amont et en aval des interventions, ou encore la valorisation proposée aux intervenants – est un sujet important à travailler pour la suite.

Il apparaît en effet qu'il reste un travail de sensibilisation et d'informations à conduire auprès des écoles et centres de formations pour défendre les vertus d'un témoignage dit « outillé » afin que la dimension sentimentale laisse également la place à la dimension militante et en tout cas formatrice. Il ne s'agit pas de nier le fait que ces prises de paroles suscitent des émotions et font naître une certaine empathie, mais qu'elles sont également le vecteur de savoirs et d'enseignements à tirer et qu'elles ont été construites, réfléchies et organisées comme des outils pédagogiques au service d'une évolution des pratiques.

Cependant, ce changement d'approche ne pourra se faire que par un recours beaucoup plus régulier aux Intervenants Experts d'Usages, ainsi qu'un lien plus pensé et construit avec les contenus de formation. Ainsi leur sollicitation pourrait être envisagée dès la construction des programmes de formations. C'est en travaillant avec eux et en les associant à la pédagogie que leurs compétences pourront s'exprimer au mieux et que les centres et écoles de formation se rendront compte de la plus value de leurs apports.

Pour cela, l'Académie, dans sa forme définitive, souhaiterait pouvoir proposer une offre d'accompagnement pour ces structures afin de travailler conjointement à un programme de formation annuelle pensé avec les Experts d'Usages qui intégrerait leurs interventions tout au long du cursus. Cela permettrait de renforcer une collaboration étroite avec eux, de ne plus limiter leurs témoignages à des événements tels que ceux consacrés au handicap (semaine du handicap, Semaine Européenne de l'Emploi et du Handicap) et de « normaliser » ainsi le recours aux savoirs expérimentiels dans les formations.

Impacts plus sociétaux

Les avancées concernant le statut et les droits à rémunération des Intervenants Experts d'Usages restent à consolider

Parallèlement à ce programme, la Fédération s'est en effet saisie de cette question sociétale, en lien avec celle de la reconnaissance de la démarche des Intervenants Experts d'Usages.

Le postulat défendu par la Fédération depuis le début du programme est que les compétences développées et mobilisées par les Intervenants Experts d'Usages doivent pouvoir être valorisées financièrement. Cette valorisation contribue à une reconnaissance du temps, des compétences et de l'expertise ainsi mis en œuvre.

Or, cette reconnaissance et la possibilité d'être rémunéré sans atteintes à leurs droits à allocation sont, à ce jour, entravées par l'état de la réglementation. Au cours de l'expérimentation, la Fédération a tenté de faire avancer ce sujet.

La Fédération a mandaté la réalisation d'une étude juridique par une avocate spécialisée afin d'identifier la compatibilité, au regard de l'état actuel du droit, entre l'objectif légitime de la rémunération des interventions des Experts d'Usages et le statut actuel des personnes en situation de handicap.

L'étude juridique a été remise à Mme la Ministre en charge du Handicap en novembre 2023, et un temps d'échange a été organisé en présence de l'avocate afin de formuler des propositions de modification législative.

Quelques points essentiels de cette étude :

- La note ne peut pas traiter l'ensemble de la diversité de situations. Elle s'intéresse aux personnes dont la situation est représentée dans le programme expérimental,
- Juridiquement, la perception d'une rémunération ne peut pas remettre en cause une orientation en MAS ou FAM,
- Après analyse du régime juridique de l'AAH, la rémunération dans le cadre d'interventions auprès de futurs professionnels ne devrait pas avoir d'impact,
- Des propositions de modification législative ont été apportées pour que les montants perçus au titre de la majoration pour la vie autonome ne puissent pas être impactées par une rémunération des interventions,
- Pour une rémunération des interventions, le statut de formateur occasionnel semble le plus adapté, car relativement protecteur (limité à 30 jours / an),
- L'intervenant peut également choisir d'être rémunéré dans le cadre d'un ESAT. En ce sens, une double orientation MAS – FAM et ESAT est possible, en lien avec le projet professionnel.

Ces propositions restent en attente d'effets concrets. Les Intervenants Experts d'Usages ne peuvent être rétribués pour leur intervention de manière claire et officielle, sans risquer de perdre une partie de leurs revenus. Certains refusent donc toute rémunération, dès lors qu'elle serait proposée.

"J'ai travaillé deux ou trois fois, j'ai été rémunéré 90 euros par intervention et j'ai perdu l'intégralité de mon allocation sur le mois. Et les mois suivants, il faut faire les demandes de rattrapage. C'est très chronophage."

Ajoutons qu'une rémunération est encore rarement proposée par les centres de formation et lieux d'intervention. En effet parmi les interventions des experts réalisées en 2025 et pour lesquelles l'information est disponible :

- 4 sur 16 ont fait l'objet d'une rémunération,
- pour 6 sur 16 aucune rémunération n'a été proposée,
- 6 intervenants ont été défrayés de leur déplacement.

On peut ainsi repérer que malgré le peu de valorisation, les Intervenants Experts d'Usages se sentent plus légitimes et capables de demander une reconnaissance (à minima un défraiement), grâce à cette démarche entreprise par la Fédération.

Souhaitons que celle-ci, ainsi que d'autres conduites parallèlement (citons le programme EPOP qui s'intéresse également à cette question du statut), permette de faire avancer la situation des Intervenants Experts d'Usages.

Cette question encore en suspend a conduit récemment un des Intervenants Experts d'Usages diplômés à mettre fin à sa participation au programme : « on nous a dit qu'on serait rémunéré en carte ou chèque cadeau et on a jamais rien eu ».

Ce programme comporte une forte dimension inclusive et un intérêt quant à la notion d'activité

- **L'expérimentation a souligné la nécessité de donner la voix et de reconnaître la valeur de l'expertise des personnes accompagnées**

Le travail réalisé par les participants dans le cadre de ce programme, que nous avons tenté de valoriser au mieux dans le présent rapport, recouvre une réalité de temps, d'énergie, de volonté, de savoir-faire, de conviction et de motivation qui nous semblent difficilement estimable, en tout cas encore à ce jour mésestimée.

Pour autant, cette réalité correspond bien à du *travail*, pas forcément au sens d'activité professionnelle (il appartient à chacune des personnes formées de tendre ou non vers celle-ci), en tout cas au sens du Larousse d' « Activité de l'homme appliquée à la production, à la création, à l'entretien de quelque chose ».

Le programme a pu générer et valoriser une forme d'activité pour des personnes généralement considérées comme « non productives », ou encore « inaptés à travailler » par notre société.

A ce titre, le soutien constant de l'AGEFIPH tout au long de l'expérimentation est assez remarquable : l'association a en effet souhaité contribuer au financement d'un projet s'adressant à un public, a priori, hors du champ de l'employabilité, avec une conviction quant à la valeur qu'il pouvait créer.

Cela a bien sûr trait aux représentations du handicap et à la reconnaissance (on peut encore citer A. Honneth) dont doit pouvoir jouir chacun en tant que personne ayant de la valeur, ayant des compétences et ayant des responsabilités.

C'est la première fois qu'on attend quelque chose de moi.

J'ai l'impression d'apporter quelque chose utile pour faire évoluer la société !

Cette reconnaissance à laquelle contribue le projet est en effet une des conditions premières, non seulement de la construction identitaire, mais de la participation sociale de chacun.

Le programme m'a apporté une plus grande reconnaissance de ma voix et de ma place dans la société, tout en créant une forme de dynamique positive de partage. Il m'a permis de contribuer à favoriser l'inclusion et la sensibilisation des générations futures, à la réalité du handicap ; de trouver un rôle dans la société.

➤ **Ce programme a suscité un développement de la participation sociale, citoyenne et artistique des Intervenants Experts d'Usages**

Le programme s'est d'abord centré sur les enjeux des centres de formation du travail social au regard des enjeux actuels de recrutement et de transformation des modes d'accompagnement. Pour autant, et comme certains d'entre eux en ont ainsi eu l'occasion, les Experts d'Usages ont eu et auront vocation à se déployer dans d'autres cercles afin d'y faire progresser la place et la participation des personnes en situation de handicap dans l'entreprise, les loisirs, les établissements scolaires ...

Ainsi, différents participants ont eu l'occasion d'intervenir au sein des écoles élémentaires, collèges, lycées. L'un d'eux a participé à un court métrage¹⁶, un autre est engagé dans la commission locale d'accessibilité ...

Un groupe local nous fait part de son projet, à partir des compétences développées, de travailler sur la question de la citoyenneté en lien avec les élections ; aller au devant des élus, ainsi qu'en milieu scolaire pour intervenir sur ce thème.

Les expériences citées ici ne sont pas exhaustives, les perspectives semblent infinies !

¹⁶ LA SITCOM - ACTION ENFANCE fait son cinéma (aefaitsoncinema.org)

SYNTHESE SUR LA VIE DE CE PROGRAMME EXPERIMENTAL

Ainsi que pour tout projet, l'expérimentation a connu différentes étapes, méthodologiques et calendaires, mais aussi en termes de dynamique et d'état d'esprit, avec « des hauts et des bas ». On pourrait ainsi en faire une relecture synthétique :

La première moitié de l'expérimentation (début 2022 à mi-2023) très stimulante, créative et « enthousiasmante », a correspondu à une forte assiduité et stabilité des participants – malgré l'incertitude liée au tâtonnement de la 1^{ère} phase de co-construction.

- Cette période a connu une étape très forte et fédérative avec les premières journées de formation sur site (« LA » rencontre de tous les participants avec la cheffe de programme, une prise de conscience et de confiance liée au contenu de formation) ;
- Ces premières journées ont été suivies de quelques abandons, et fait émerger la question délicate de la place des professionnels ;
- Le rapport d'état des lieux (juillet 2022) et de bilan de la 1^{ère} année (mars 2023) ont traduit cette phase très positive.

Puis une forme d'apogée (et étape transitoire) avec la remise des diplômes à la première promotion d'Intervenants Experts d'Usages, moment symboliquement très fort (formalisation, reconnaissance, moment de partage ...), mais qui arrivait trop tôt d'un point de vue pédagogique.

La seconde moitié (mi 2023 à fin 2024) fut plus contrastée :

- Quelques difficultés sont apparues : changements de professionnels, abandons, interruption d'un groupe local, questionnements méthodologiques et financiers ;
- Les deuxièmes temps de formation sur site (début 2024), puis l'ouverture à deux autres groupes locaux, ont pu contribuer à « redynamiser » les groupes et participants présents dès l'origine du programme, redonnant du souffle et de la profondeur aux travaux ;
- Sur les six derniers mois 2024, une nouvelle période de « doute » a été perceptible, notamment au regard des questions sur la suite du programme et de certaines difficultés à développer les interventions auprès des centres de formation. Cela a pu être accentué par des mouvements au sein des groupes locaux (turn over de professionnels, déménagements ...), et se traduire par une baisse de mobilisation des groupes locaux, une plus grande directivité de la coordination et quelques abandons ;
- Malgré tout, de nombreux aspects restent positifs en fin d'expérimentation : une majorité d'intervenants diplômés poursuit ses interventions, le développement de leurs compétences et leur souhait de partage ; les nouveaux groupes locaux offrent de belles potentialités.

La phase transitoire entre fin d'expérimentation et lancement de l'Académie (1^{er} semestre 2025) contribue à stabiliser et éclaircir les choses après cette dernière période difficile pour certains, mais aussi à apporter une forme de renouveau.

Ces derniers constats ont permis de définir des axes d'amélioration dans le fonctionnement du programme, notamment celle d'une structuration du contenu et des étapes du programme de formation sur trois ans, ainsi que la définition des conditions d'un engagement clair et réciproque.

Par ailleurs, au regard de l'objectif de mobilisation d'un réseau d'intervenants, se posera la question des modalités de fonctionnement de ce réseau au-delà des trois ans de participation au programme, pour les personnes déjà diplômées.

Rédaction : Camille GILIBERT, Julia BOIVIN